

LE « MONDE LIBERTAIRE » SONDE SES LECTEURS... PAGE 9

ISSN 0026-9433

T 2137 - 687 - 10.00 F



hebdo

le monde Libertaire



TERRITOIRES OCCUPÉS PAR ISRAËL

LA RAGE CONTRE LES FUSILS

ITALIE

La lutte autonome des comités de base contre les accords signés par les syndicats et le gouvernement.
Pages 6 et 7

POLITIQUE

Un voyage au sein de la « deuxième gauche » : idéologie de collaboration et de crise économique.
Page 12



IMMIGRATION

Les réfugiés du Sud-Est asiatique : du mythe à la réalité...
Page 10

SUICIDE

Interdiction de la provocation ou provocation à l'interdiction du livre ?
Page 5



FOP 2520

TERRITOIRES OCCUPÉS

La bande de Gaza en ébullition

C'EST reparti ! la bande de Gaza en ébullition, les affrontements à coups de pierres contre des pistolets mitrailleurs, l'infâme discours glorifiant le maintien de l'ordre (au prix pour l'instant, d'une trentaine de morts) contre le désespoir jusqu'au-boutiste des jeunes Palestiniens...

Ils ont raison, les généraux israéliens, d'affirmer que « *Tsahal tient la situation bien en main* », que « *ce sont des voyous et des criminels qui savent que l'armée s'efforce de ne pas faire de victimes* », et que « *le calme reviendra dans quelques jours* ». Car même s'ils semblent plus résolus encore

tes ». Israël, pays ultra-moderne, à la pointe du progrès technique. Israël si fier d'avoir cultivé des déserts, d'avoir construit des villes; Israël maintient les 630 000 habitants des territoires occupés dans une zone surpeuplée, insalubre, où ils n'ont accès ni à l'eau courante ni aux hôpitaux modernes. Israël, si fier de sa démocratie, réprime systématiquement les manifestations en donnant aux soldats la consigne de tirer dans les jambes, et c'est ainsi que tant de jeunes Palestiniens sont morts d'une balle en pleine tête. Comble de l'ironie, c'est au nom du droit des juifs à disposer d'un territoire que les soldats israéliens refusent aux Palestiniens le droit, tout simple, de disposer d'eux-mêmes.

Dans les territoires occupés, qui constituent une petite surface de 365 km² vivent 630 000 habitants. Compte tenu du taux de natalité de la population arabe, en l'an 2000, il y aura plus d'Arabes que de juifs sur l'actuel territoire israélien. Il n'y a guère de chances de voir les rapports entre juifs et Arabes se dégrader, tant que les colons garderont les pleins pouvoirs économiques et politiques. Simple, la situation sera encore plus difficile à gérer, le recours à l'armée encore plus fréquent pour « calmer » des émeutes de plus en plus nombreuses, de plus en plus violentes. C'est, certes, envisageable, compte tenu du soutien international et de la puissance militaire dont dispose Israël. Simple, cela signifiera que la « Terre Promise », l'îlot de sécurité construit par des pionniers épris de liberté, de différence, de principes libertaires (les kibboutznicks du début du siècle) sera devenu une dictature raciste. Certes, les partisans de l'apartheid à l'israélienne peuvent se dire que Prétoria s'accommode assez bien du racisme comme mode de fonctionnement politique, depuis des décennies. Mais il serait injuste de penser que tous les Israéliens acceptent sans résister la politique de leur gouvernement dans les territoires occupés, et qu'ils se résignent sans problème aux allures infâmes de leur démocratie. Le seul espoir consiste actuellement en la radicalisation de la « gauche » israélo-arabe, qui semble enfin commencer à se poser la question : comment quitter Gaza et la Cisjordanie ?



que leurs aînés, les jeunes Palestiniens des camps, armés de cailloux et de cocktails molotov, ne peuvent pas grand-chose contre des mitrailleuses, qui seront au besoin relayées par des tanks et tout l'arsenal militaire d'une armée qui affirme être la meilleure du monde.

La fracture

La fracture viendra d'ailleurs. Car les énièmes émeutes de Gaza et de Cisjordanie rappellent pour la énième fois aux Israéliens que leur présence dans les territoires occupés constitue le plus grand danger pour leur Etat. Israël ne peut rester à Gaza et en Cisjordanie qu'en renforçant la dictature, en se rapprochant de plus en plus du régime sud-africain.

L'Afrique du Sud : l'éternel point de comparaison, à la fois faux et inéductable. Faux, car le racisme n'est pas inscrit dans la constitution israélienne. Parce que, sauf temps de crise, la circulation des Palestiniens en Israël n'est pas entravée. Parce que Israël est une démocratie où la mort d'un Palestinien dans les locaux de l'armée israélienne peut provoquer un scandale public, largement couvert par la presse, et provoquant généralement la destitution des responsables.

Israël est une démocratie, comme la France. La démocratie française a cautionné, durant des années, le sous-développement chronique de l'Algérie. La démocratie française a recouru à la répression systématique, à la torture officielle, à la censure de la presse lors des « événements ». Événements qui n'étaient bien sûr dus qu'à des « voyous », des « criminels », des « terroris-



Contrôle d'identité à Khan Yunis.

trouve ses véritables assises dans les colonies. En 1975, le gouvernement Pérés a tenté de mettre fin à de nouvelles implantations, donnant lieu à des batailles épiques entre les religieux qui construisaient, de nuit, des baraquements en bois pour accueillir de nouveaux immigrants et les soldats israéliens qui les détruisaient au petit matin... Begin, revenu au pouvoir en 1977, s'est bien sûr empressé de renforcer l'occupation. Par une politique de loyers peu élevés, de primes à l'occupation, de promesses de travail, il est parvenu à attirer certains « simples citoyens », ni religieux ni militaires. Cependant, une anecdote est significative du clivage qui existait déjà, dans les années soixante-quinze, dans la population israélienne. Begin avait décidé de transférer les habitants — sépharades — d'un quartier insalubre de Jérusalem dans des habitations toutes neuves... dans les territoires occupés. Il n'a réussi qu'à provoquer une véritable émeute des habitants concernés... qui sont restés à Jérusalem. Il faut néanmoins constater qu'il y a dix ans encore, la préoccupation du gouvernement était d'enraciner profondément, durablement, la présence juive dans les régions que l'on pensait définitivement conquises. « *A l'époque, l'occupation était presque quelque chose d'évident, explique une Française ayant vécu en Israël, lorsqu'on parlait du sort des Palestiniens, les Israéliens se sentaient à leur près aussi concernés que si on leur avait parlé des Esquimaux* ».

Aujourd'hui, c'est tout le pays qui est profondément divisé sur



depuis 1967. Ils ont été relayés peu après par des religieux du Goush Emounin, (bloc de la foi), qui

cette question. Et si le clan des religieux tient toujours le même discours, celui de la gauche s'est radi-

calisé. Elle proclame maintenant qu'il faut quitter les territoires. Certes, les religieux fanatiques du Goush Emounin risquent de provoquer une guerre civile. Mais cela ne sera pas la première fois que les membres du Goush Emounin et les jeunes (juifs et Arabes) du M.A.P.A.M. et de « Shalom Arshav » (« Paix Maintenant ») réglent leurs comptes à coups de barres de fer. Certes, des colons refuseront de quitter leurs demeures, armes au poing s'il le faut. Les colons du Sinaï l'ont fait avant eux, et ils ont vu leurs villes (la plus célèbre étant Yamit) ensablées au bulldozer par l'armée. Mais comment se sentir solidaires de colons que leur fanatisme religieux, leur désir de conquête, ont conduit là ?

Un peuple en colère

Il faut partir, mais le départ des Israéliens ne suffit pas. A quoi bon se retirer, pour que ces fameux territoires reviennent au roi Hussein, c'est-à-dire au boucher de Septembre noir ? A quoi bon le départ des militaires israéliens, si les habitants de Gaza retombent sous la tutelle (très mal vécue, avant 1967) des Hachémites ? Reste bien sûr

l'O.L.P., avec laquelle Pérés propose de négocier le plus rapidement possible... Dès que l'organisation aura officiellement renoncé à son projet de détruire l'Etat d'Israël. Le seul mérite de Yasser Arafat est peut-être d'être le seul leader de la cause palestinienne à ne pas l'avoir vendue au plus offrant, marxistes ou intégristes musulmans. Bien maigre bilan pour une organisation qui accumule les échecs, les trahisons et les faillites depuis quarante ans. Ce n'est pas de l'O.L.P. que se réclament les jeunes Palestiniens qui, aujourd'hui, affrontent seuls l'armée israélienne. Ce n'est pas l'O.L.P. qui défie les mitrailleuses des soldats mais un peuple en colère qui n'a pas grand chose à attendre d'un « gouvernement » fantôme, bourgeoisement installé à l'étranger, et qui viendra sans doute, le moment venu, récolter les lauriers d'une victoire qui ne sera pas la sienne. Si nous souhaitons voir bientôt un peuple palestinien libéré de l'oppression israélienne, de l'humiliation constante, de la misère, de la répression, nous espérons que cette victoire ne lui échappera pas.

Pascal CHOISY

Editorial

CA commence à devenir une sacrée habitude, depuis maintenant plusieurs siècles : c'est Noël le 25 décembre. C'est-à-dire le moment de la trêve, le moment de l'espoir, de la Paix sur la Terre. C'est ce qu'on m'a appris à l'école et au catéchisme. Alors joyeux Noël aux enfants du Liban, joyeux Noël aux troupes d'assaut iraniennes, joyeux Noël aux Palestiniens de Gaza à tous et à toutes. Ne vous inquiétez pas ça ne dure qu'une journée par an. Vingt-quatre petites heures à vous repaître, à ouvrir des huîtres avec des baïonnettes ou des éclats d'obus, à bouffer du chocolat et du boudin blanc. On peut même trouver des haricots du Zaïre en ce moment... C'est les Noirs d'Afrique du Sud qui vont se régaler, ce jour là les marrons auront-ils le même goût que ceux qu'ils prennent sur la gueule le reste de l'année ? Joyeux Noël aux petits porteurs de chez nous aussi, remplacer le champagne par le mousseux de Clermont-Ferrand est un lourd sacrifice, mais que ne ferait-on pas pour retrouver la vigueur et la bonne santé. Joyeux Noël aux habitants de Nogent-sur-Seine, ça sera peut-être le dernier !

Vingt-quatre heures c'est pas bien long. L'année 1988, qui approche, va être fertile en événements de tous formats et de toutes épaisseurs. Les élections, le Tour de France, les Jeux Olympiques qui vont être préparés à coups de triques, les flics coréens s'entraînent d'arrache-pied, si j'ose dire, au lancer de grenades lacrymogènes sur cibles vivantes et à la course à pied avec rangers et casque. Joyeux Noël aussi aux Coréens.

Partout le dérisoire l'emporte, le panier du Père Noël est cette année encore plein d'incertitude, de crainte, de peur ; il est aussi complètement vide pour ceux du Sahel, ceux des favellas de Rio, ceux de l'Erythrée, tout ceux enfin pour lesquels la vie c'est attendre demain avec angoisse et désespoir, tout ceux pour lesquels la révolte ne doit pas rester un concept creux.

C.O.M.A.T.E.C.

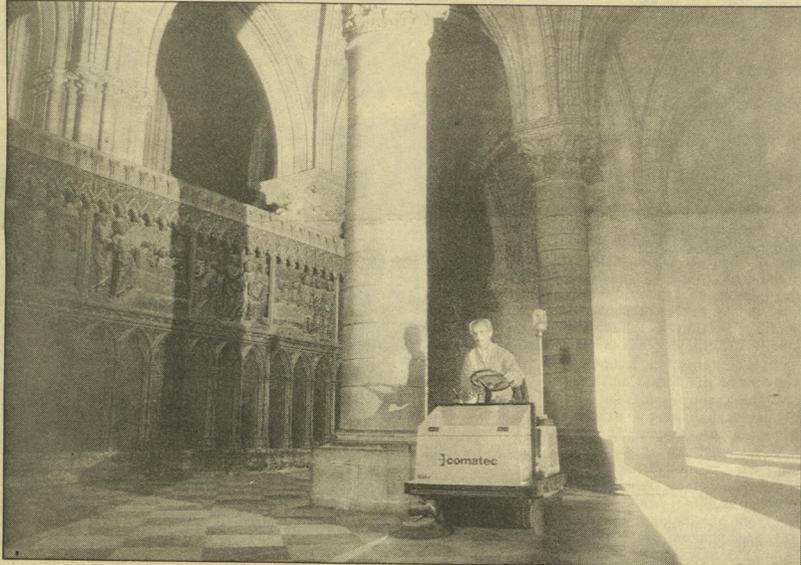
Des robots et des hommes

NOM : C.O.M.A.T.E.C. Prénoms : Consortium maintenance technologie. Né le : 1^{er} janvier 1986 (commandé par la R.A.T.P. en mars 1985). Il a subi un accouchement difficile à la fin de l'année 1985. Parents : C.G.E. et groupe Genest. Lieu de naissance : indéterminé. Taille : 1 462 travailleurs au départ, beaucoup moins à l'arrivée. Signes particuliers : méconnaissance totale du terrain, bonne aptitude à renier ses engagements et à financer ses investissements par des licenciements, dur avec les travailleurs mais généreux (avec les deniers publics) pour ses amis (Montcoccol, C.G.E., Cogefal, G.E.R.H.) (1). Adresse : 49-53, boulevard de Charonne, Paris 11^e. Ambition : robotiser le nettoyage du métro parisien.

Voici la carte d'identité de Comatec, dont la R.A.T.P. (avec son accord) voulait faire un exemple d'entreprise sociale. Pourtant la réalité est tout autre : obsédée par les robots, cette société considère ses employés comme des machines à exécuter les ordres.

La responsabilité de la R.A.T.P.

On ne compte plus les exemples de pression et de répression (lettres d'avertissement, mises à pied, etc.) touchant des travailleurs originaires à 95% de pays étrangers (principalement de Tunisie, d'Algérie, et du Mali).



Rien n'est négligé pour les utiliser selon le bon vouloir de l'entreprise : changement d'horaire, lieu de travail, d'emploi ; tout ceci en contradiction totale avec le protocole d'accord signé par la direction et les nettoyeurs du métro. L'encadrement, appuyé par la direction, fait régner la peur ; du

moins il essaye. La société Comatec, pour diviser les nettoyeurs, utilise à grande échelle des travailleurs à statut précaire, qu'elle va chercher dans des boîtes d'interim (30% environ de l'effectif) ; ceux-ci étant plus facilement manipulables et moins mobilisables car révocables à tout moment.

Aucune négociation n'est plus possible entre cette entreprise et les nettoyeurs car rien n'est négocié, tout est imposé. Le comité d'entreprise est constamment bafoyé : la direction ne tient pas compte de son avis, pratique la rétention d'informations et tente de décourager, manipuler, voire

impressionner ses membres afin de casser toutes velléités de revendication. Mais, dans l'ensemble, c'est peine perdue ; en effet les nettoyeurs, s'il leur arrive de plier, ne rompent pas et tiennent bon.

La R.A.T.P. porte une grande responsabilité dans cette affaire car, pour elle, seul compte l'indice de propreté du métro et peu importe comment l'entreprise Comatec y parvient. Aux stations Gare-du-Nord, Châtelet, République, la R.A.T.P. a fait installer des téléphones sur les quais directement reliés à la société de nettoyage, et appelle par voie d'affiches la population à les aider à garder le métro propre. Ils installent des téléphones, mais suppriment des postes de nettoyeurs, pour préserver la propreté du métro. Il y a là une logique qui échappe au bon sens.

Le nettoyage du métro coûte, en fin de compte, cher aux contribuables, permet d'enrichir des sociétés privées et d'exploiter de façon inacceptable les nettoyeurs ; de plus, il ne remplit que partiellement son rôle qui est d'offrir aux usagers un lieu propre. Mais attention, la cocotte-minute Comatec est sous pression et risque d'exploser.

Jean-Pierre (Gr. « La Cécilia »)

(1) Monde libertaire n° 683, « Trop robots pour être honnêtes ! ».

PRESSE

« Libération » et « Matin »

Il y a quelques années avait lieu à l'union locale C.G.T. du XIX^e arrondissement de Paris une bien étrange réunion. Des salariés de *Libé* exposaient leur désappointement face aux nouvelles propositions de la direction du journal : hiérarchisation généralisée des salaires, introduction de banques dans le capital de la société, etc. Le *Libé* de la rue de Lorraine avait vécu, il fallait faire place au *Libération* de la rue Christiani avec Serge July à la barre !

De « Libé » à « Libération »

Du XIX^e arrondissement à la rue Béranger, de sinistre mémoire pour les travailleurs du Livre parisien, la situation n'a fait qu'empirer. A sa naissance malgré les polémiques, le quotidien *Libération* avait bénéficié de son côté militant et n'avait pas eu à appliquer les annexes techniques du Livre, Puis, logé à deux pas de Barbès-Rochechouart, le quotidien de Serge July a joué les

poissons pilote du patronat de la presse en avançant des pions pour enfin atteindre le rêve *made in U.S.A.* : des journaux fabriqués sans ouvriers du Livre ! Ce que ne pouvait faire Hersant et consorts July l'a fait.

Mais le samedi 12 décembre *Libération* n'était pas dans les kiosques, grève oblige... Dans l'ancien temps les raisons d'un pareil conflit rue de Lorraine auraient été expliquées sur plusieurs pages (1), l'exemplaire du 14 décembre ne comportait qu'une colonne en page 11 ! Comme souvent dans le quotidien de July on ne comprend pas grand-chose à l'exposé des conflits sociaux ; on comprend qu'il y a de « l'inquiétude et de l'angoisse devant les licenciements ». On comprend quand même que la masse salariale de l'ensemble du journal est trop élevée par rapport au tassement des ventes. Quand on sait que le projet final est un journal sans ouvriers du Livre, on ne s'étonnera pas que les « fabricants » (ancêtres typographes restez dans vos tombes !) aient bloqué la parution du quotidien. Plus que jamais « bye bye *Libé*, bonjour M. le Président-directeur général » !

Libération a eu une aide gouvernementale à la presse, alors que dans le même temps le *Matin* tirait la langue. Les personnes bien informées disaient que c'était pour « punir » le quotidien de la rue Hérold de succomber à la sirène Rocard. Pourtant dans la géographie de la presse parisienne le *Matin* applique la convention collective.

Dans la page de *Libération* déjà mentionnée l'exposé des malheurs financiers du *Matin* prenait plus de place que « Le pourquoi d'une grève ». Pourtant, toutes proportions gardées, l'aventure actuelle du quotidien « pro-socialiste » est plus militante que celle de *Libération* (2).

Et ce ne sont pas les quelques heurts traditionnels entre journalis-

tes et ouvriers du Livre (3) qui masqueront le fait que le stock de papier destiné au *Matin* n'existe plus depuis longtemps.

La modernisation

En toile de fond il y a la modernisation, la disparition des nombreux métiers de l'imprimerie mais des profits constants pour ceux qui jouent la carte du « multimédias » (4). Ça ne marche plus dans l'imprimerie ? je mise tout sur la télé !

Pour que l'an 2000 se présente mieux il faudrait peut-être que journalistes et ouvriers du Livre voient ce qui les unit, et mettent de côté ce qui les séparent. Ça pourrait peut-être marcher qui sait ? Avant que notre disparition dans l'espace professionnel n'augmente les revenus des papivores actuels, sans oublier ceux à venir.

Sitting BULL

(1) Le *Matin* dans son tumultueux mois de juillet avait tout de même laissé paraître des journaux qui ressemblaient à des tracts. Un réflexe somme tout militant qui semble bien loin de la direction du quotidien *Libération*.

(2) Je rappellerai seulement le leit-motiv désormais bien connu : « où sont les pages de luttes dans *Libération* ? ». Il y a longtemps que la rubrique a disparu, le choix a été fait !

(3) Dissensions bien sûr mises en épingle par quelques apprentis journalistes considérant que le syndicalisme en général, et la C.G.T. en particulier, sont un frein au monde moderne.

(4) Hersant l'a bien compris lui ! Mais il a assez de moyens pour s'éviter des conflits avec les ouvriers du Livre. Ambiguïté quand tu nous tiens...

Un service régulier et pratique l'abonnement

GRÈVE

Banque de France

CONTRE coup de l'affaire des otages, de la souplesse d'échine de la magistrature française ? On ne sait que dire après que le « gouvernement » de la Banque de France ait été débouté dans sa demande d'expulsion des grévistes occupant les locaux parisiens depuis trois semaines. Le tribunal de grande instance a donc repoussé sa décision (qui incluait aussi six syndicalistes assignés en référé) et a nommé, jeudi dernier, un médiateur au conflit.

L'intersyndicale de la Banque-de-France est loin d'avoir gagné la guerre mais elle a gagné une bataille non négligeable. Les discussions qui ont eu lieu avec le médiateur portent essentiellement sur « la levée des sanctions et la levée des blocages ».

Jusqu'ici l'unité syndicale semble rester intacte, aucune boutique syndicale n'ayant tiré la couverture à elle. D'un autre côté sur le quartier de la Bourse, la polarisation, l'explication de la grève, semblent au point mort.

Faut-il qu'une grève où toutes les organisations syndicales sont impliquées, où toute décision est prise en assemblée générale, soit délaissée par les médias, parce qu'elle ne « marche » pas pour telle ou telle confédération ?

A moins que les directions syndicales soient d'accord avec l'auteur de « Toujours plus », François de Closets ? Il n'y aurait que les smicards à avoir le droit de faire grève, les « nantis » devraient se taire honteusement... et les chômeurs messieurs les modernistes ?

A. P.

Dernière minute :

A l'heure où nous bouclons une dernière nouvelle : l'intersyndicale et le négociateur (J.-P. Mignot) ont signé un accord sur « un retour au fonctionnement habituel de l'ensemble de la banque ». Les discussions doivent se poursuivre.



Communiqué

Henri Ballester a été réformé, comme nous l'avons signalé dans le « Monde libertaire » du 3 décembre 1987. Il est passé en jugement le vendredi 11 décembre comme prévu et a été condamné à une amende s'élevant à 3 000 F. Il est libre depuis cette date. Très prochainement, nous ferons parvenir une lettre détaillée à toutes celles et ceux qui ont manifesté solidarité et soutien à Henri Ballester.

Comité de soutien à Henri Ballester

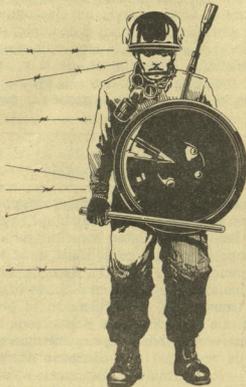
RÉFUGIÉ ESPAGNOL

Guignol ne lâche jamais...

On a presque tous les jours coutume de constater dans nos milieux que les flics ne sont pas des gens ordinaires. Teigneux, hargneux, bornés jusqu'à la caricature. Et cela se vérifie aussi bien en France qu'à l'étranger.

Grand Guignol

Mario Ines Torrès est l'application du théorème : « Tout policier lié directement à la protection de l'Etat reçoit ses ordres de haut en bas et ne lâche jamais ». Cette fois-ci le gibier est espagnol. Mario est réfugié en France depuis 1984, après un passé militant lourd aux yeux de la gendarmesque. Prison et



ment d'avoir partie liée avec Action directe. Il se trouve alors dans la situation de nombreux réfugiés, muni de papiers provisoires qui doivent être renouvelés tous les trois mois. Au printemps 1985, il échappa à une course poursuite. Quatre hommes armés veulent lui faire la peau. Il apprendra plus tard qu'il s'agissait de mercenaires du G.A.L.

En février 1987, il est enlevé par trois hommes dans une voiture (voir *Monde libertaire* du 12 février 1987). Un témoin, ayant relevé le numéro d'immatriculation va prévenir les gendarmes. La plaque est fautive. Guignol enquête. Horreur et putréfaction ! c'étaient des policiers des Renseignements généraux... Chantage : Mario devra travailler avec la police, qui à l'époque recherche encore les membres d'Action directe, ou alors il est reconduit à la frontière espagnole. Mario refuse et porte plainte auprès du procureur de la République de Carcassonne. Guignol juge. Sa plainte ne peut aboutir : le procureur a été avisé par le ministère de l'Intérieur que serait opposable à son enquête le secret-défense (une « vraie-fausse » arrestation en somme).

Guignol continue

Après l'arrestation des membres d'Action directe et les délires de la presse, Mario apprend qu'il aurait été la « balance ». Ce sera démenti plus tard par les quatre inculpés eux-mêmes. De février à mars 1987, Mario recevra de nombreux appels téléphoniques, bien sûr anonymes : menaces de mort, insultes ; or son adresse n'a jamais été publiée et le téléphone n'était pas à son nom. Un nouveau bras de fer s'engage alors. Mario, qui a la possibilité de porter



Mario Ines Torrès.

plainte en partie civile à la suite de la pantalonnade de février, se voit proposer une carte de résident valable dix ans et la suppression du mandat de recherche espagnol, en contrepartie d'un engagement écrit à ne jamais déposer sa plainte, sinon direction l'Espagne. Mario, on le comprend, ne veut pas négocier avec les flics français. Il décide de quitter la France pour la Finlande.

Début septembre 1987, il est accueilli par Amnesty International et hébergé par des étudiants. Il fera alors une demande d'asile politique. Les pandores guettent et vont l'interroger pendant dix jours et

huit heures par jour, puis sera relâché.

Octobre 1987, Mario est arrêté à 200 km d'Helsinki pour être incarcéré dans les locaux de la police secrète. Il sera transféré quinze jours plus tard dans une prison d'Etat. A la demande de la police finlandaise, un « contre-dossier » rédigé par des avocats français, lui est expédié.

Décembre 1987. La Finlande lui refuse le statut de réfugié politique car il n'a pas besoin de protection, on lui refuse également une carte de résident car il n'a pas de passeport. Comment dit-on guignol en finlandais ?

Là-bas, le mouvement étudiant se mobilise. Une campagne d'information s'organise pour une révision du dossier et pour sa libération immédiate.

Les commentaires sont superflus et le repas de midi vient aux lèvres. Pour le soutien, l'Ambassade de Finlande se trouve au 39, quai d'Orsay, 75007 Paris, et son téléphone est le 47.05.35.15. On peut faire « chier » les secrétaires d'ambassade, ils sont là pour ça. Sinon un soutien financier est le bienvenu, voir alors : Francine Ines Torrès, Payort par Cazavet, O9160 Prat-Bonrepaux.

Jean-Pierre VANHECKE

CENSURE

« Suicide, mode d'emploi », défaite de fin d'année

LES promoteurs font de la loi réprimant la « provocation au suicide » ont fait preuve d'une belle hypocrisie en prétendant que leur texte ne pourra entraîner la saisie de *Suicide, mode d'emploi*. Il est vrai qu'une loi ne peut être appliquée à un délit commis avant sa promulgation. Mais tout est là justement : de quel délit s'agit-il ? Quand aurait-il été commis ? La réponse est connue, en effet je me trouve actuellement inculpé d'« homicide involontaire », en compagnie d'Yves Le Bonniec et de notre éditeur Alain Moreau, dans trois affaires où l'on nous reproche uniquement et explicitement d'avoir « poursuivi la diffusion de l'ouvrage », et non de l'avoir rédigé il y a cinq ans (il n'est pas question dans ces dossiers des échanges de correspondances qui avaient servi de prétexte aux poursuites antérieures). L'argument qui suffit à la chambre d'accusation pour décider de mon inculpation, en l'absence d'une loi spécifique, restera utilisable demain, une fois la loi adoptée. Sur plainte d'un particulier, nous pourrions donc être condamnés et le livre saisi non parce qu'il a été rédigé et publié mais parce qu'il est encore en circulation au moment du suicide de M. ou Mme X.

Lui « sélerate » ?

Lors du débat à la Chambre sur la loi du 28 juillet 1894 réprimant les « menées anarchistes », un

orateur de gauche faisait déjà observer que la notion de « provocation » est extrêmement vague et autorise tous les dérapages. Il y en eut, il y en aura encore. Une simple conversation surprise, ou inventée, par un héritier jaloux avant le suicide de l'oncle d'Amérique pourra donner lieu à plainte. On n'a pas fini de rire !

Un texte sur mesure

Outre la « provocation » au suicide, réussi ou seulement tenté, la loi punit la « propagande ou la publicité, quel qu'en soit le mode, en faveur de produits, d'objets ou de méthodes préconisées comme moyens de se donner la mort ». La saisie et la destruction des documents écrits, visuels ou sonores pourront être ordonnées. On voit que le texte est rédigé sur mesure pour *Suicide, mode d'emploi*.

Du respectable *Monde* au bouffon *Libération*, qui s'est réjoui « qu'aujourd'hui il ne soit plus interdit d'interdire », la presse a salué avec un bel ensemble le nouveau texte de loi. La Révolution avait pourtant chassé du code pénal toute référence au suicide. Ce refus de légiférer, volontaire et lourd de sens, les plumeux modernes l'appellent « vide juridique » ! Peu importe de savoir pourquoi et même comment l'on se tue ; qu'importe si les suicidants sont contraints à davantage d'angoisse

et de souffrance, pourvu que la morale, elle, soit sauve !

Toute la racaille politicienne s'est retrouvé d'accord pour traiter une liberté comme un « fléau social » : staliniens, néo-nazis centristes et droitiers. La social-démocratie s'est drapée dans la toge de Ponce-Pilate et s'est courageusement abstenue. Profitant de ce que la provocation au suicide n'est pas encore un délit (passible de 3 ans de prison), nous avons envoyé à dix députés équitablement répartis selon les groupes politiques, un exemplaire de *Suicide, mode d'emploi* accompagné d'une lettre leur enjoignant de se foutre en l'air au plus vite. Ça nous ferait des vacances ! Barrot et Mamy ont fait savoir qu'ils résisteraient à la tentation. Nous attendons les réactions de Le Pen, Bachelot, Marchais, Lajoinie, Peyrefitte, Debré, Sarre et Frêche. Il est de mode dans l'intelligence de priver certain vieux politicien de « rester avec nous ». Le Bonniec et moi n'avons qu'un message à l'intention de tous les politiciens : « Va mourir » !

Claude GUILLON

Un service régulier et pratique l'abonnement

RÉFUGIÉS ITALIENS

Semaine noire

MARDI 15 décembre, à la chambre d'accusation de Versailles, les juges n'ont pas tergiversé pour rejeter encore les demandes de mise en liberté pour Paolo Ceriani Sebregondi et Paola De Luca, sa compagne ; alors que leurs deux enfants (18 mois et 9 ans) en attendaient le retour pour les fêtes de Noël.

Mercredi 16 décembre, à la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris, la même routine, d'autres juges ont rejeté les demandes de mise en liberté de Paolo Azzaroni, Roberto Gemignani et Vincenzo Olivieri. Le lendemain, jeudi 17 décembre, une conférence de presse était organisée par le comité de soutien, pour la libération de Roberto Geminiani. Le bilan est lourd, d'autant que les journalistes n'étaient pas au rendez-vous.

Une quinzaine de personnes étaient là : la sœur de Roberto, venue spécialement d'Italie avec le jeune fils de son frère ; des amis proches ; des parents de réfugiés ; des membres d'associations, telles que France Terre d'Asile ; des représentants de revues libertaires ; et puis, bien sûr, Jean-Jacques de Félice et Irène Terrel, qui présidaient la conférence.

Le bilan était lourd aussi, ce matin-là, de la nouvelle parvenue de l'arrestation de Gianfranco Pancino ; chercheur cancérologue exerçant depuis cinq ans à l'hôpital Saint-Louis à Paris, et dont, depuis, reconnaissons-le, pour une fois la presse s'est fait largement l'écho, ainsi que des multiples témoignages de soutien qui ont afflué pour lui. Constat et dénonciation d'une précarité grandissante et alarmante du séjour en France de ceux qui sont venus, il y a plusieurs années, chercher asile sur la foi d'engagements verbaux, il est vrai...

Dénonciation aussi de l'acharnement de la justice pour maintenir sous écrou extraditionnel — au-delà du délai admissible au regard de la convention d'extradition — certains de ceux qui ont été arrêtés depuis un an, tel Roberto Geminiani. Dénonciation d'une presse friande de sensationnalisme, et courroie de transmission des communiqués très partiels de certaines agences de presse.

Il a été remis, à cette conférence de presse, plusieurs exemplaires d'un dossier comportant : un bilan sur le droit d'asile en France depuis 1981 ; une revue de presse concernant Roberto Geminiani ; les témoignages de son employeur et de son médecin ; un historique d'une huitaine de pages sur la situation en Italie entre 1969 et 1987 ; un rapport sur la torture en Italie, accompagné d'un dossier d'Amnesty International ; et, enfin, en annexe, les références juridiques des lois spéciales italiennes, et de celles sur l'extradition.

Une autre conférence de presse, organisée pour Gianfranco Pancino et les autres réfugiés encore en détention, a eu lieu le 21 décembre, nous vous en présenterons un compte-rendu détaillé dans un prochain numéro du *Monde libertaire*.

L. B.

ITALIE

Le temps des comités de base

LES comités de base (« cobas ») se sont d'abord développés au sein des écoles, puis se sont propagés dans les chemins de fer et, aujourd'hui, il n'y a pratiquement pas une grève ou une mobilisation qui ne voit les médias étiqueter de « cobas » les travailleurs en lutte de quelque secteur que se soit. Que s'était-il passé ? Pour comprendre la situation, il faut effectuer un bref récapitulatif historique de ces organismes.

Les « cobas » dans l'enseignement

Ils sont nés pendant l'hiver 1986-1987, parmi les travailleurs de l'éducation — principalement les enseignants de Rome et de Naples — en réaction à un accord de travail, accepté de façon totalement verticale par les secrétariats des quatre syndicats présents dans l'éducation (C.G.I.L., socialiste-communiste ; U.I.L., socialiste ; C.I.S.L., d'inspiration chrétienne ; et S.N.A.L.S., syndicat autonome et corporatiste). Cette décision fut prise d'une façon tellement bureaucratique que ne fut même pas organisé un minimum de consultation, non seulement parmi l'ensemble des travailleurs, mais même parmi les adhérents des différents syndicats. Cet accord ne pouvait pas satisfaire le monde des enseignants, autant par les rares augmentations accordées (un enseignant avec 15 ans d'ancienneté gagne environ 1 300 000 lires par mois, soit 6 500 FF) que par les mécanismes d'« incitation » introduits, tendant à transformer dans un sens productiviste et fonctionnarisé un travail qui possède des caractéristiques particulières et autonomes.

Dans un premier temps, bien avant la signature de l'accord, les « cobas » semblent être un pur produit des fractions internes aux syndicats — la prétendue gauche syndicale — qui, dans l'impossibilité de faire entendre leurs voix à l'intérieur, agissaient à l'extérieur pour constituer un élément de pression sur les secrétariats. Mais ce fut une parenthèse de brève durée. Le mécontentement parmi les travailleurs fut tellement fort qu'il donna une orientation bien différente aux comités. Une fois l'accord signé par les bureaucraties syndicales, il n'exista plus d'alibi ; la grève éclata en mettant en évidence le refus de ce nouveau contrat et pour affirmer des revendications jugées indispensables :

- une augmentation égale pour tous de 400 000 lires (2 000 FF) ;
- la répartition du « fonds d'incitation » (outre les 500 milliards destinés à récompenser quelques catégories administratives participants au processus de restructuration) entre tous les travailleurs de l'enseignement ;
- un nombre maximum d'élèves par classe de 20, afin de rendre effectif le droit à l'étude ;
- le retrait des « formateurs » (nouvelle catégorie professionnelle qui devait former les enseignants en activité, selon des paramètres syndicalo-gouvernementaux) ;
- les droits syndicaux pour tous (actuellement, une loi pour l'enseignement public est en vigueur, qui reconnaît seulement aux syndicats signataires de l'accord le droit de tenir des assemblées internes dans les écoles et autres lieux de travail).

Ce fut un mouvement spontané qui réserva bien des surprises aux initiateurs des « cobas ». Tous les mécanismes traditionnels de représentativité sautèrent et la volonté de chacun d'être protagoniste s'accroissait. Une catégorie de travailleurs qui, depuis trop longtemps, était restée absente et passive (à part quelques notables exceptions, comme la Coordination nationale des travailleurs de l'enseignement, combative organisation autogestionnaire), exprima d'une façon improvisée tout son mécontentement, rompant ainsi les traditionnelles barrières de références de référence (gauche, centre, droite).

Des assemblées provinciales, puis régionales et nationales se tinrent à un rythme continu. Les débats sur les formes d'organisation de la lutte, sur les conditions des travailleurs de l'enseignement et sur les méthodes éducatives se multiplièrent. Et même si les premières divergences politico-syndicales commencèrent à se manifester, le mouvement fut emporté par sa volonté d'aller de l'avant.

La grande manifestation nationale de Rome, fin mai 1987 (plus de 50 000 enseignants dans la rue), la plus importante que le monde enseignant ait connue, fut la démonstration que la situation avait désormais mûri. La mobilisation fut générale et le mouvement s'étendit à toute l'Italie. La grève des examinateurs continua et s'intensifia. L'événement, qui apporta un élément de nouveauté et favorisa l'attention portée par les médias à cette lutte, fut les élec-

tions anticipées au Parlement et que les écoles durent anticiper de quelques jours la fin de l'année scolaire (sans examinateurs, les examens de la fin de l'année furent supprimés, créant des problèmes à la fois pour l'école et pour les élections elles-mêmes).

En attendant, le gouvernement se retrancha derrière la loi, déclarant que les « cobas » n'étaient pas un syndicat et refusant donc de les recevoir et de discuter avec eux. Les syndicats, d'un côté, pressaient le gouvernement de respecter la loi et, de l'autre, s'offraient comme intermédiaires entre lui et les « cobas ». La presse et la télévision relatèrent ces luttes, en rapportant en première page les problèmes du monde de l'enseignement comme ce ne fut

Dans le *Monde libertaire* n° 684, à l'occasion de la grève générale de quatre heures lancée par les principaux syndicats italiens, nous vous promettons de revenir sur la réalité des « comités de base ». Les « cobas », tels qu'on les nomme dans la péninsule, défrayaient la chronique sociale par leurs luttes auto-organisées par la base.

Cela ne vous rappelle rien ? Les anciennes coordinations de cheminots et d'enseignants, en France, offraient de nombreuses similitudes malgré quelques différences minimes. Ici, les syndicats institutionnels ont récupéré la lutte, mais la semence peut encore éclore. Là-bas, les « cobas » tentent de mener des actions communes car les syndicats n'ont pas pu casser (jusqu'à présent) le mouvement.

jamais le cas (favorisant ainsi l'élargissement du débat, en entraînant tous les travailleurs des écoles). L'organisation de la lutte, en attendant, restait solidement dans les mains des assemblées de travailleurs : les délégués devaient respecter rigoureusement les mandats, sous peine de se voir révoqués (comme ce fut le cas pour l'un des principaux protagonistes de Rome).

La situation ne pouvait pas durer. La répression commença sous forme d'une circulaire du ministre de l'Éducation nationale ayant pour but de mettre fin à la grève des examinateurs, en remplaçant les travailleurs en grève par d'autres enseignants. Paradoxalement, et preuve de l'intérêt que cette lutte avait suscité,

En réalité, même à l'intérieur des « cobas », apparemment des différences entre ceux qui voulaient maintenir des rapports avec les institutions et ceux qui voulaient au contraire radicaliser la lutte. Les dernières assemblées mirent en évidence ce fait, tout en se montrant incapable de trouver une solution (même momentanée, mais unitaire) à la situation créée. Cela fit le jeu du ministre de l'Éducation nationale car une nouvelle circulaire délégua les fonctions d'examineur aux proviseurs, c'est-à-dire que les grévistes furent remplacés par les fonctionnaires les plus élevés en grade de l'enseignement. Peu de temps après, le ministre ne fut pas reconduit dans ses fonctions au sein du gouvernement issu des élections. Mais les

anarchistes et autres, se mêlant en des tendances plus marquées corporativement, dans un creuset où l'auto-organisation et l'action directe ont été les éléments indispensables de l'expression d'un mouvement qui, autrement, serait resté étouffé par le bureaucratisme régnant.

Ce qui se passe maintenant, et que le manque d'homogénéité favorise, est la dispersion du mouvement dans de nombreuses directions, ainsi que l'affirmation d'une pratique de délégués seulement contrôlés formellement par la base. Sur ces éléments ne manquera pas de s'insérer le syndicalisme institutionnel, qui tente de récupérer un minimum de crédibilité auprès des travailleurs. Des réunions, des séminaires et même un questionnaire pour connaître les opinions des travailleurs sur les prochains accords ont été organisés par les syndicats officiels. En somme, c'est une opération de récupération de grand style, qui s'accompagne d'une tentative de dénigrer et de minimiser l'expérience des « cobas » (« trop politisés », « corporatistes », « instruments de la politique gouvernementale pour ôter aux syndicats leur légitimité », etc.). Mais la partie demeure ouverte.

Les « cobas » dans les chemins de fer

La naissance du vaste mouvement des conducteurs est plus récente que celui dans l'enseignement, mais lui aussi s'est constitué sur un tissu d'oppositions qui préexistait, dans les Comités pour les transferts (1), dans l'Union des cheminots anarchistes et en d'autres organismes ; trouvant là son expression la plus cohérente. La caractéristique nouvelle de ce dernier mouvement réside également dans sa capacité de regrouper une catégorie professionnelle — les machinistes, justement — contre la conclusion d'un accord pénalisant. Les grèves annoncées par leur organisme — la Coordination nationale des conducteurs unis, rebaptisée « cobas » par la presse — ont vu des participations supérieures à 80%, avec comme conséquence le blocage du trafic ferroviaire.

Les objectifs de leurs grèves furent les suivants :

- paiement d'une « indemnité de machine » ;
- suppression des repas hors résidence le jour ;
- droit aux repas ;
- deux conducteurs aux commandes ;
- deux jours de repos hebdomadaire ;
- amélioration et assainissement des cabines de conduite ;

L'échange d'informations pouvant être très fructueux, nous vous invitons à lire l'article qu'un compagnon de la Fédération anarchiste italienne nous a envoyé. Parmi les nombreux problèmes soulevés, le fait que dans les deux pays un mouvement similaire a touché les mêmes secteurs n'est certainement pas le fruit du hasard. L'époque semble être à la restructuration des services publics, à la tentative de rentabiliser leur fonction, quitte à mettre de côté leur aspect social. Face à la coalition honteuse bureaucratie syndicale-gouvernement, la réponse des travailleurs est la même ; les limites de celle-ci également car, en fin de compte, se pose la question de la structuration et de la liaison des luttes.

Le comité de rédaction

vacances d'été apportèrent ce qui était prévisible : l'approfondissement des différences politico-syndicales, déjà présentes dans le mouvement des « cobas », et la course essouffée des syndicats pour récupérer la lutte.

En ce qui concerne les « cobas », un débat interne est actuellement en suspens, autant sur les formes d'organisation que sur les propositions pour une nouvelle plateforme contractuelle. Ce qui se profile, c'est une opposition entre ceux qui privilégient la seule condition professionnelle et qui tendent à sa valorisation, avec un salaire et un rôle social adéquats, et ceux qui, au contraire, sans cacher l'importance de la question économique souhaitent un rapport ouvert avec les autres composantes de



les non-grévistes appelés se mirent eux-mêmes en grève, contraignant les syndicats à s'exprimer sur le retrait de la circulaire anti-grève.

Seul l'acceptation partielle de l'une des revendications des « cobas » (approuvée, bien entendu, par les syndicats), la réduction des effectifs à 25 élèves par classe, à l'approche des élections, put donner à l'opinion publique désormais manipulée par la presse et la télévision le sentiment que le gouvernement avait fait un effort et que ceux qui continuaient la grève étaient des extrémistes.

la fonction publique et des luttes communes contre la législation. Même l'aspect organisationnel est significatif des diverses tendances. Plus d'une fois a été présentée la proposition de transformer les « cobas » en véritable syndicat (même non traditionnel), à laquelle a été opposé la conception d'un mouvement organisé mais non structuré. Voir à travers ces propositions le poids de l'expérience et de la vision politico-syndicale de certains n'est pas difficile. Ceux qui sont sortis de la C.G.I.L. et du S.N.A.L.S., gauche syndicale et autonome,

- amélioration des dortoirs ;
- durée de travail limitée à 160 heures par mois.

Face aux grèves, l'administration des chemins de fer réussit à faire circuler quelques trains, grâce à l'intervention du génie ferroviaire de l'armée et de quelques chefs. Les conducteurs dénoncèrent le peu de cas que faisaient les militaires de la sécurité des voyageurs.

Les conducteurs sont en lutte pour une augmentation de leur temps libre, car les caracté-

ITALIE

Le temps des comités de base

ristiques de ce travail leur imposent plus de 38 heures hebdomadaires (durée de travail des employés des chemins de fer) ; mais aussi contre la réduction du personnel, menée par l'administration avec l'aval des syndicats, le remplacement des cheminots par des travailleurs sous contrat à durée déterminée. Enfin, ils combattent pour la défense de leur santé. Si, au niveau salarial, il avancent des revendications qui tendent à modifier l'écart entre leurs salaires et ceux des autres catégories du même secteur, par l'intermédiaire du paiement d'une « indemnité de machine », il faut tenir compte du fait que les conducteurs ont toujours représenté le fer de lance de ce secteur et que leurs revendications servent à entraîner les autres catégories.

La lutte des conducteurs peut certainement faire sauter les plans de restructuration de l'administration des chemins de fer, tout en étant taxée de corporatisme alors que justement l'appareil syndical/administration, depuis des années, cherche à combattre l'égalitarisme salarial — acquis des luttes de 1968 et 1969 —, avec le dicours : « à travail différent, salaire différent ». Mais cette mystification a désormais échoué car les augmentations sont minimes et ne justifient absolument pas la dégradation des conditions de travail.

En attendant, plusieurs revendications des conducteurs ont été reprises par la catégorie du personnel itinérant (chef de train, préposé aux couchettes, etc.) qui, à son tour, a donné vie à un vaste mouvement aussi spontané, constitué par des grèves et des mobilisations diverses. L'incendie se propage... Pour l'éviter et en souvenir de l'importance des conducteurs au sein de la C.G.I.L., ce syndicat se donne beaucoup de mal pour rétablir avec la base un contact, promettant monts et merveilles... pour le prochain accord, naturellement !

Pourquoi les « cobas » dans la fonction publique ?

Indubitablement, la naissance des « cobas » n'est pas fortuite. Elle s'insère dans une dynamique sociale bien précise. Il y a l'exigence du gouvernement, fidèle aux volontés de la grande bourgeoisie des entrepreneurs, de réduire le déficit et les dépenses publiques en favorisant les investissements productifs. Cela se traduit immédiatement, bien sûr, par une compression des services sociaux gérés par l'Etat et en restructuration qui doivent augmenter la productivité. Le processus n'est pas, de toute façon, conséquent car il se heurte à une conception de l'activité du service public typiquement clientéliste dont le pouvoir politique, qui en a amplement bénéficié, doit tenir compte. Cela explique les contradictions évidentes qui cohabitent et la présence simultanée d'orientations différentes et opposées, à l'intérieur des secteurs eux-mêmes.

Un autre élément caractéristique est l'attitude du syndicalisme institutionnel et de la gauche actuellement. Leurs comportements



Certaines similitudes avec le mouvement des cheminots français.

favorisent essentiellement les projets de restructuration, pour tenter d'acquiescer des espaces de pouvoir, permettant d'accroître leurs capacités gestionnaires et donc l'affirmation de leur hégémonie sur certains secteurs de la société (enseignement, transports, santé, poste...), avec d'évidentes conséquences politiques. Ceci explique le désintérêt syndical pour la défense d'acquis ouvriers et de conditions de travail, jugés dépassés, et l'objectif communautaire d'esprit des propositions de restructurations gouvernementales ou syndicales, toutes liées à l'augmentation de la productivité.

Les comités de base sont nés contre cette coalition, en prenant prise sur les secteurs les plus exploités par celle-ci, ceux qui voient leur professionnalisme progressivement diminué. Ce n'est pas un hasard si, parmi les ensei-

gnants, ce sont ceux du secondaire supérieur qui furent les moteurs du mouvement ; de même les conducteurs en ce qui concerne le mouvement dans les chemins de fer. Cela avec des effets d'entraînement pour les autres catégories du secteur et, tout doucement, pour l'ensemble de la fonction publique. Si le syndicalisme institutionnel n'est plus une référence, les « cobas » ne tendent pas à se substituer à lui, mais à pratiquer la lutte sur un objectif donné pour tenter d'ébranler la logique qui a guidé les accords au sein de la fonction publique.

La réglementation des grèves

Il ne s'agit pas de corporatisme car la lutte sur un objectif précis ne peut pas être définie comme corporative, sinon dans une logique compatible avec le système pour constituer un espace de privilèges ou pour le conserver. La lutte pour un objectif est un pas indispensable pour donner des forces au mouvement, et un élément mis à l'attention des travailleurs dans une période de marasme social et de rationalisation du contrôle. Le problème demeure en ce qui concerne les formes de lutte et c'est vraiment dans la capacité de formuler des objectifs crédibles, non exclusifs, en mesure d'élargir la base du mécontentement, que réside la possibilité d'affirmation de la lutte. Les enseignants, ou du moins la partie la plus consciente de ceux-ci, ont poursuivi la lutte avec la défense de l'école publique par rapport aux privilèges consentis à l'école privée, pour le moins confessionnelle, à laquelle il faut joindre un discours clair sur la transmission de la culture de classe. Ce fut également le cas des conducteurs, se mesurant avec la « carte de l'usager », qui tentèrent de construire un front uni de lutte travailleurs-usagers, contre le gouvernement, par rapport à une restructuration qui touche le transport populaire.

Reste encore le problème du rapprochement entre les « cobas » des différents secteurs. Là est le sens de la proposition des « cobas » de l'enseignement pour mener une initiative contre la loi de finance (qui, annuellement, fixe les dépenses de l'Etat). Il s'agit de voir maintenant dans quelle mesure cette proposition est ressentie par les travailleurs des différents « cobas » et ne demeure pas l'apanage exclusif des militants politiques opérant dans ceux-ci. Cela constituera le banc d'épreuves pour vérifier la capacité et la volonté des « cobas » d'être un élément réel d'opposition sociale.

La tentative de contrôler (et donc de rendre inoffensives) les luttes autonomes des travailleurs, menées par les partis institutionnels et les centrales syndicales, se développe. Elle dure depuis longtemps mais, jusqu'à présent, n'a pu se traduire légalement à cause de conflits internes au niveau parlementaire et gouvernemental. Or, avec l'émergence de luttes spontanées et conduites par la base, contre les syndicats et le gouvernement, cette volonté trouve de nouveau à s'alimenter.

Ceux qui proposent de faire voter des lois répressives, ceux qui insèrent des mécanismes punitifs comme le licenciement pour les travailleurs ne respectant pas les accords de travail (ayant valeur de loi pour la fonction publique), ceux qui, enfin, tout simplement, on recours à l'autorité de la police sont fondamentalement en accord ; ce qui des divise uniquement, c'est la préoccupation d'offrir une image propre. La bureaucratie, en somme, se défend contre la propagation de l'auto-organisation et de l'action directe. D'ailleurs, la loi souhaitée par les syndicats contenait des normes d'autoréglementation des grèves. Mais parce que les luttes sont hors et contre le syndicat, le problème demeure insoluble.

Sur le plan médiatique, les syndicats organisent des grèves générales (comme celle du 25 novembre contre la politique budgétaire du gouvernement), alors qu'on en avait perdu la mémoire depuis plus de trois ans. C'est donc bien avec le but évident de démontrer une combativité inexistante, de distraire le reste des travailleurs de l'opération en cours et de les écarter de l'initiative unitaire des « cobas ». Prochainement, nous en verrons le développement. En attendant, il reste aux anarchistes, présents aussi bien dans le mouvement des chemins de fer que dans celui de l'enseignement, à entraver l'opération syndicale de normalisation et à donner une nouvelle vigueur à l'initiative autonome des travailleurs, lancés sur la voie de l'affrontement social.

Massimo VARENGO
Fédération anarchiste italienne

(1) Comités d'agitation Case-Transferimenti (logements-mutations). En 1981, des cheminots anarchistes étaient parmi les animateurs de ces comités concernant plus particulièrement les « immigrés » venant du sud de l'Italie, qui ressentent cruellement les problèmes du logement et de l'éloignement de leur région d'origine (NDLR).



REDÉCOUVRONS DIDEROT

Un matérialisme athée non mécaniste

J'en appelle à toutes les institutions politiques, civiles et religieuses : examinez-les profondément ; et je me trompe fort, ou vous y verrez l'espèce humaine pléiée de siècle en siècle au joug qu'une poignée de tripons se proposaient de lui imposer. Méfiez-vous de celui qui veut mettre de l'ordre. Ordonner, c'est toujours se rendre maître des autres en les gênant.

Denis DIDEROT (1)

APRÈS la manifestation commémorant le supplice de Michel Servet, nous étions une cinquantaine à l'appel de la Libre Pensée, ce dimanche après-midi 13 décembre, pour écouter la causerie de Georges Filloux consacrée au « Scandale Diderot ».

Scandale, en effet, le mur du silence construit depuis deux cents ans autour des positions de Diderot qui fut certainement le philosophe le plus important du XVIII^e siècle ; mais son athéisme, même quand il le masquait pour d'évidentes raisons de sécurité (2), ne convenait ni au déisme rousseauiste de Robespierre, ni à l'utilitarisme religieux de Bonaparte, ni au moralisme bourgeois du XIX^e siècle.

Et Georges Filloux montre que les théoriciens se réclamant du marxisme ont aussi apporté leurs

pierres à ce mur du silence, Marx et Engels ayant ignoré ou méconnu les écrits philosophiques de Diderot (3), même si, depuis quelques années, Henri Lefèvre et Lucien Sève se sont efforcés de rectifier le tir. Toutefois, quand on affirme que tout matérialisme qui n'est pas dialectique ne peut être que mécaniste et métaphysique, il paraît difficile de reconnaître que le matérialisme de Diderot n'est ni dialectique, ni mécaniste, ni métaphysique, sans rompre avec la dialectique.

Or, Diderot a posé les fondations d'une théorie expérimentale de la connaissance qui ne doit rien à aucune métaphysique, aux

« essences » dont il se moque avec humour et qui est implicitement — même s'ils ne font pas référence à Diderot — celle utilisée par Bakounine, après qu'il eût abandonné le discours dialectique de ses jeunes années, ainsi que par Elisée Reclus et Kropotkine. Le matérialisme athée de Diderot était leur matérialisme. C'est notre matérialisme.

Les chrétiens et le siècle des Lumières

Et Jean-Paul II — suivi en cela par tous les chrétiens modernistes, ceux qui se prétendent de gauche et qui sont d'autant plus

nos ennemis qu'ils voudraient passer pour nos alliés — ne manque aucune occasion de s'en prendre au « siècle des Lumières », c'est bien parce qu'il veut nous ramener, insidieusement, aux structures corporatistes (certes « modernisées ») d'avant la révolution bourgeoise, c'est peut-être parce qu'il est gêné par le déisme anticlérical de Voltaire (plus que par celui, totalitaire, de Rousseau) et par les conceptions démocratiques (au sens strict, c'est-à-dire bourgeois) du Montesquieu de la séparation des pouvoirs, c'est certainement parce qu'il connaît le danger que représente pour toute religion, donc

pour l'Eglise, le matérialisme athée non mécaniste et non dialectique de Diderot.

La vérité étant révolutionnaire, il nous revient de redécouvrir la pensée de Diderot — en la critiquant, comme il nous y convie lui-même — et de l'utiliser pour la bonne cause.

Marc PRÉVOTEL

(1) Diderot, *Oeuvres complètes*, Supplément au voyage de Bougainville, Garnier, tome II, p.247.

(2) Diderot *vécuit de 1713 à 1784*, alors que le chevalier de La Barre fut supplicié en 1766.

(3) Georges Filloux, « Diderot avant Marx », Cahiers diderotiens n° 1, Paris 1978.

HUMEUR

« Fais la malle ! »

ON peut pas se taper un canard ces jours-ci sans reluquer le blaze de caves geignards réclamant Tonton. « Laisse pas béton », pleurniche le chiard Renaud qui ne renaude plus depuis longtemps (« My Thatcher is rich », sans doute). « Ne nous quitte pas », bafouillent des intellos, des pisse-copies et des chanteurs de service. De A à Z (Azéline Alaïa à Zabou), ils baratinent le vieux pour qu'il ne se trisse pas.

T'en as, c'est pour le taf comme ce Mourous ou ce Séguela (ne le dites pas à sa daronne !). Y'a même un Renouvin, royalo comme c'est pas possible, qui s'aligne : il se gourre peut-être de François 1^{er}. T'as aussi des zigues pas francs du collier, qui se baguenaudent à côté des pros du socialo, un Jamet qui a le tournis depuis belle lurette : à gauche avec la droite, à droite avec la gauche. Pas de pot, lui a dû se débiter de son torchon, son taulier avait trouvé la plaisanterie amère.

Z'avaient même sorti de la naphtaline le Pinay gauchard, le Trenet des familles. Mais qu'est-ce que ça peut foutre au populo de savoir que Machin ou Truc roule un patin à Tonton ? Ça pue à vingt mètres la combine ! Faut-il qu'ils prennent les électeurs pour des amputés du caberlot... Allez mon mignon, mets ton bulletin dans la boîte, non le rose, pas là... mais là. Tu veux qu'on te tienne les pognes ?

Milo Des Lafs

NOM DE DIEU !

• **CHACUN CHEZ SOI.** Ça ne va plus et le Vatican doit remettre les points sur les i. Le sacré doit rester sacré, contrairement à la tendance qui ouvrirait les cloîtres et les nefes à la musique, au théâtre, voire même en faisant des lieux d'asile pour les grévistes de la faim. Dans un document officiel, les juristes papaux rappellent que même Beethoven et autres symphonistes non « inspirés » ne sont pas admis dans les lieux saints. Quant aux forces policières, elles doivent chasser des parvis les protestataires mécontents de l'ordre du monde.

• **LES MORMONS ET LE MONDE DES MORTS.** Secte richissime, en apparence anodine, les Mormons développent quelques doctrines, entre autres l'idée généreuse de sauver tous les morts depuis Adam, à condition que l'acte purificateur soit demandé par un descendant direct. Donc, ces prévoyants adeptes de l'efficacité sacrée mettent sur informatique la filiation de l'humanité entière (il ne faudra oublier personne au jour du jugement). En France, ils eurent bien des tribulations avec les scrupules de la Commission nationale informatique et liberté. Et puis, soudain, ces derniers jours l'interdiction est levée : il n'y a plus de danger ! Seuls de très mauvais esprits, obsédés par les fichages de tous types s'inquiètent de voir le monde entier avalé par les ordinateurs et classé selon les origines de chacun. N'y a-t-il plus de risques de génocides ? Mais ce n'est sans doute qu'un « détail » et cela ne doit pas empêcher les « purs » Mormons d'envoyer les cadavres au ciel.

RADIO-LIBERTAIRE

Vers l'épreuve de force ?

LE 15 décembre la C.N.C.L. a demandé à Radio-Libertaire d'adopter une puissance six fois moindre, et ce sous peine d'interdiction d'émettre. La puissance habituelle de notre radio permet de couvrir Paris et sa banlieue, et bien entendu, il n'est pas question pour Radio-Libertaire de céder sa place aux radios frics ou à qui ce soit.

Radio-Libertaire a décidé de réduire sa puissance au niveau exigé par la C.N.C.L., à partir du 22 décembre, pour opérer des mesures d'écoute. Si comme nous le pensons les résultats prouvent que l'existence de la station est remise en question, Radio-Libertaire assumera toutes ses responsabilités. A charge pour la C.N.C.L. d'assumer les siennes.



D'ores et déjà, Radio-Libertaire invite ses auditeurs à faire part des conditions de réception et d'éventuels changements. Enfin, Radio-Libertaire demande à ses auditeurs, militants et sympathisants de se tenir prêts à défendre leur station.

Secrétariat Radio-Libertaire

MONSIEUR le président, en réponse à votre courrier du 15 décembre 1987 (v. réf. HR/NH : 4955.87), je suis en mesure de vous préciser les points suivants.

Radio-Libertaire a toujours pris en compte les remarques adressées par vos services techniques. Ainsi, suite aux deux courriers de votre collaborateur M. Sartorius (v. réf. : JJC/CB/93 du 14 septembre 1987 et JJ/CB/1555 du 22 octobre 1987) des dispositions ont été prises pour régler la fréquence et l'excursion de la station. Vos techniciens peuvent l'attester. Par ailleurs, et c'est un fait nouveau, votre courrier indique que vous reprochez à Radio-Libertaire l'utilisation d'une trop forte puissance. Sur ce sujet, je vous rappelle que Radio-Libertaire n'a jamais confondu liberté d'expression et guerre des ondes, et que la course à la puissance a été le fait des stations commerciales. Aussi, Radio-Libertaire est prête à réduire sa puissance d'émission pourvu que sa liberté à être entendue sur Paris et banlieue ne soit pas remise en cause. La garantie d'un confort d'écoute dans un rayon de 30 km à partir du point d'émission a toujours été la condition requise pour tout accordé avec les services officiels.

De plus, Radio-Libertaire a avancé les plus grandes réserves sur le principe d'une hiérarchie des puissances entre stations. En tant que libérée des ondes et représentative non seulement d'un courant d'opinion mais aussi de pans importants des secteurs sociaux, culturels et humanitaires, Radio-Libertaire n'accepterait pas de céder une place obtenue de haute lutte au profit de

radios dont l'objectif avoué est l'unique rapport financier.

Pour vous prouver ma bonne foi et celle de tous ceux et celles qui participent de manière militante et bénévole à Radio-Libertaire, la puissance sera amenée dès le 22 décembre à 4 kw. Cette mesure permettra aussi d'effectuer des relevés techniques d'écoute sur Paris et banlieue et d'apprécier si les dispositions légales décidées peuvent

s'appliquer pleinement et conformément aux intérêts de Radio-Libertaire et de la liberté d'expression.

Je vous prie de bien vouloir agréer, monsieur le président, l'expression de mes salutations les plus libertaines.

Luciano LOIACONO pour Radio-Libertaire

HR/NH/4955-87.
Par porteur

Paris, le 15 décembre 1987

Monsieur le président,

La Commission a constaté qu'à ce jour vous ne respectez pas la décision d'autorisation d'exploiter un service de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence en région parisienne.

L'annexe à la décision n° 87-96 (75-029) du 3 août prévoyait une puissance apparente rayonnée de 4 kW maximum.

D'un constat effectué le 6 novembre 1987, il ressort que Radio-Libertaire émet avec une puissance apparente rayonnée de l'ordre de 20 kW.

Vous avez été averti qu'il convenait de vous conformer à la décision d'autorisation. Or Radio-Libertaire n'a pas cru devoir mettre un terme à cette situation.

En conséquence, conformément à l'article 42 de la loi du 30 septembre 1986, la Commission nationale de la communication et des libertés vous met en demeure de respecter dans le délai de huit jours les conditions techniques d'émission qui sont prévues dans les décisions n° 87-23 et 87-96 (J.O. du 28 mars 1987 et du 5 août 1987).

Si Radio-Libertaire ne se conforme pas à la présente mise en demeure, la Commission envisagera de suspendre l'autorisation pour une durée d'un mois au plus ou d'en prononcer le retrait.

Je vous prie de recevoir, monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la C.N.C.L.
Gabriel de BROGLIE

ESPAGNE

La situation économique et sociale

APRÈS son premier succès électoral, le gouvernement du parti socialiste espagnol (P.S.O.E.) a concentré son action, prioritairement, sur le contrôle de l'inflation et le réajustement des secteurs économiques, et cela dans l'optique de notre intégration au marché européen.

clés au-dessus de l'économie du pays. Le taux d'intérêt de cette dette s'éleverait à 17%.

En plus des investissements qu'il cherchait, il a trouvé sur le marché financier le bénéfice facile tant attendu. Le crash était inévitable. Des actions qui n'avaient plus aucun rapport avec le niveau de production de l'entreprise qui les émettait ne pouvaient que, logiquement, descendre jusqu'au niveau indiqué.



L'Etat interventionniste cède le pas à l'Etat policier.

les autres, de sa conscience d'assemblée participative dans les processus auxquels il participe.

Nous pensons pouvoir affirmer que l'idée de construire un syndicalisme à la mode allemande ou américaine a été anéantie. En Espagne, le nombre des syndiqués est très faible et le vote est plus le fruit de l'inertie devant l'action de l'appareil idéologique de l'Etat, que médiation et participation conscientes.

Finalement, nous croyons que l'Etat est incapable d'apporter une solution au problème du chômage, qu'il est obligé de mener, jusqu'au bout, une politique fiscale qui va raviver les tensions sociales, qu'il doit continuer à maintenir un secteur de fonctionnaires qui va accroître la dette publique, et qu'il n'a pas réussi à intégrer le mouvement ouvrier

dans ses institutions de collaboration de classes. Tout cela venant s'ajouter au processus de décentralisation, qui engendre des tensions régionales et un gâchis élevé, nous amène à affirmer que dans les années à venir, une fois brisé le modèle de l'Etat de bien-être, notre pays risque de se voir englouti par des troubles sociaux d'une grande importance, ce qui offrira à l'anarchisme une unique opportunité de développer son organisation.

L'Etat interventionniste des années soixante cède le pas à l'Etat policier, qui regarde la « dissidence-chômage » comme la plus grande des menaces. Dans un avenir très proche une autre menace impopulaire : l'élimination des pensions de retraite et sa prise en charge par les institutions privées, ou du moins celle du complément nécessaire à une pension de misère. Tout cela nous amène à dire que la F.A.I. doit se créer un mode d'action qui analyse à court, moyen et long termes la meilleure façon d'agir lui permettant de se développer.

Espagne, octobre 1987
Fédération anarchiste ibérique

L'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.

Il n'en a, évidemment, pas été ainsi. Le capital privé n'a pas développé ses investissements pour la création d'emplois, mais plutôt pour la remise à jour des techniques de production qui leur permettaient d'augmenter considérablement la productivité.

Le rôle social des différents syndicats

Le mouvement ouvrier a constaté comment la continuité sociale dissipait tout rêve de changement politique. On a institutionnalisé le syndicalisme de représentation à coups de milliards. Ainsi des syndicats sans adhérents ont reçu des ressources énormes et la couverture des moyens de diffusion de l'Etat.

La solution devrait venir, comme toujours, du secteur public, qui, pour accroître le taux de consommation, devrait générer un secteur de services énorme (ce dernier représente déjà 60% de notre économie) qui stabiliserait le marché de la distribution. Mais pour cela, l'Etat a dû émettre des emprunts d'environ 1 038 588 millions de pesetas (20 pesetas donnent 1 franc), à des conditions spéciales. Nous nous trouvons donc, avec une épée de Damocle

Sondage du « Monde Libertaire »

Amis lecteurs

Le Monde libertaire hebdo vient de fêter son dixième anniversaire. Afin d'améliorer son contenu, la rédaction vous invite à répondre à ce questionnaire. Si vous hésitez à découper votre journal favori pour nous renvoyer ce sondage, photocopiez-le ou bien communiquez-nous votre adresse, nous vous enverrons ce même sondage par courrier.

Cinq minutes de votre temps sont nécessaires pour que le Monde libertaire réponde au mieux à votre attente. Alors, à vos crayons, et merci !

Cordialement, Les administrateurs

1. Comment avez-vous découvert le Monde libertaire ?

- Par votre association ou votre syndicat
Par des amis
En librairie, dans les kiosques, ou dans les bibliothèques
Lors de ventes à la criée, de tables de presse, de meetings
Par la publicité (tracts, affiches, radios)

2. Êtes-vous :

- Lecteur abonné
Lecteur occasionnel
Lecteur régulier

3. Militez-vous :

- Dans un syndicat
Dans une association antiraciste
Dans une association antimilitariste
Dans une association écologiste
Dans une organisation politique
Autres :

4. Comment lisez-vous le Monde libertaire ?

- De A à Z
En diagonale
Certaines rubriques ou signatures, si oui, lesquelles ?

5. La nouvelle présentation du Monde libertaire vous satisfait-elle :

- Maquette de la une
Maquette des pages intérieures
Titres des articles

6. Les articles du Monde libertaire sont-ils :

- Assez informatifs
Trop longs
Assez variés
Trop « militants »
Autres :

7. Le Monde libertaire est-il pour vous un outil de travail militant ?

- oui non

8. Souhaitez-vous trouver dans le Monde libertaire :

- Des articles de contre-information
Des articles d'analyse
Des articles sur l'actualité du mouvement libertaire
Des billets d'humeur
Des articles historiques
Des rubriques culturelles

- Des dessins
Autres :

9. Apprécieriez-vous :

- Une rubrique courrier des lecteurs
Des petites annonces
Des dossiers thématiques (étranger, économie, etc.)

10. Seriez-vous prêt à écrire des articles pour le Monde libertaire ?

- Si oui, prière d'indiquer vos coordonnées et les sujets abordés

11. Avez-vous des suggestions à faire à la rédaction ?

- Si oui, lesquelles ?

Merci de nous renvoyer ce questionnaire avant le 28 février 1988 : à la librairie du Monde libertaire, « Sondage M.L. », 145, rue Amélot, 75011 Paris.

RÉFUGIÉS DU SUD-EST-ASIATIQUE

Saïgon, Paris XIII^e

LES réfugiés du Sud-Est-Asiatique, notamment ceux qu'on a surnommés les « boat-people » en provenance du Vietnam, sont devenus un symbole. Les forces de droite en particulier, qu'on dit « libérales », ont cru trouver en ce phénomène dramatique que représente l'exode de milliers d'êtres démunis, une preuve éclatante de la faillite du système communiste et de la terreur qu'exercent toujours les révolutionnaires sur les populations qu'ils prétendent émanciper.

Au contraire, dans les rangs d'une certaine gauche, des communistes aux gauchistes, les réfugiés sont plutôt perçus et dénoncés comme des petits (ou gros) bourgeois se refusant à participer à l'effort d'édification de la « Patrie socialiste ». Il s'agirait, en clair, de profiteurs malchanceux, préférant risquer leur vie en Mer de Chine plutôt que de « mettre la main à la pâte ».

Pour caricaturaux que soient ces deux points de vue en apparence opposés, ils procèdent de la même démarche, du même aveuglement, de la même mauvaise foi qui sacrifie la réalité au mensonge, la dignité humaine au calcul politique.

« Un air de liberté... »

N'en déplaise à M. d'Ormesson et consorts, le bilan de l'intervention américaine au Vietnam, loin d'aviver la nostalgie, fait plutôt frémir... Le conflit n'a pas seulement coûté la vie à 1 700 000 vietnamiens et blessé 2 700 000 autres. La guerre a ravagé le sud du pays et détruit toute l'infrastructure économique du nord.

A tous ceux qui croient encore que nos mœurs occidentales n'ont d'égalées que la courtoisie de nos pratiques, ces quelques chiffres (1) :

- Pour le Sud : 9 000 hameaux sur 15 000 endommagés ou détruits ; plusieurs millions d'hectares de terre cultivables mises à mal ; 5 millions d'hectares de forêts dévastées ; 20 millions de cratères de bombes ; plus d'un million de buffles et de bœufs tués. De plus, 10 millions d'habitants déplacés ou chassés de leurs villages ; 362 000 mutilés de guerre ; un million de veuves ; 880 000 orphelins ; 3 millions de chômeurs ; 250 000 toxicomanes et 300 000 prostituées...

- Pour le Nord : l'aviation américaine a largué 500 000 tonnes de bombes en trois ans (2). La dévasta-

tion matérielle y a été impressionnante. Les deux tiers des communes ont été bombardées et un millier d'entre elles (sur 5 778) complètement rasées, des milliers d'écoles, des centaines d'hôpitaux ont été endommagés ou détruits, toute l'infrastructure routière et hydrolique démantelée...

Si peu d'espoir pouvait être encore placé en un pouvoir communiste, autoritaire et bureaucratique, plus apte à mener la guerre qu'à gérer la paix, il faut bien reconnaître que les Américains restent aussi responsables d'une situation catastrophique en tous points. Ces chiffres le prouvent. En ne laissant derrière eux que rancœur et désolation, un Vietnam saigné à blanc, ils ont contribué eux aussi à en faire le pays de tous les départs.

Réfugiés politiques et réfugiés économiques

Logiquement, comme à l'occasion de tout changement politique violent, de nombreux « collaborateurs » du régime pro-américain, et notamment ceux qui avaient su en tirer un bon profit, ont choisi la fuite en 1975 (3). Pourtant, très rapidement, dès 1979, date à laquelle le gouvernement vietnamien autorise les départs de réfugiés, l'immigration se fait plus massive et nettement motivée par des raisons économiques.

En effet, entre 1978 et 1980, sécheresses, typhons et inondations prêtent main forte à la gestion socialiste étatique pour enfoncer le pays dans une crise économique terrible. La subsistance alimentaire elle-même se trouve remise en question. Rien d'étonnant à ce que des milliers de Vietnamiens décident alors de tenter leur chance ailleurs, quitte à bénéficier du statut de réfugiés politiques... La faim n'est-elle pas, après tout, le meilleur et le plus puissant des motifs politiques ?

Un autre facteur important d'exode massif est le conflit sino-vietnamien. Les « hoas », qui forment la communauté chinoise du Vietnam, étaient environ 1 200 000 en 1975 (agriculteurs, artisans, pêcheurs, mais aussi commerçants et riches capitalistes).

Entre 1977 et 1978, commencent à courir des rumeurs annonçant l'imminence d'une guerre entre la Chine et le Vietnam (4). Le gouvernement chinois n'y est pas étranger, et le bruit court que des pogroms sont organisés contre les « hoas » ;



Réfugiés vietnamiens recueillis par « Médecins du Monde ».

que l'armée vietnamienne va les enrôler de force pour aller combattre... la Chine. Panique...

De leur côté les Vietnamiens commencent eux aussi à se méfier de la communauté chinoise, et l'accusent d'espionnage et de constituer un lobby économique hostile. Le gouvernement décide de déposséder, par le biais des nationalisations, les Chinois aux commandes des entreprises industrielles et commerciales du Sud. Les réformes sont menées avec vigueur et brutalité, dans un climat de suspicion et de paranoïa généralisés.

Par milliers, les « hoas » riches ou pauvres commencent à quitter le Vietnam sur des navires de fortune. Ils espèrent rejoindre la Thaïlande, la Malaisie ou Singapour... Les « boat-people » font la une des journaux. Du moins ceux qui échappent aux tempêtes, à la maladie et aux pirates malais...

Petit à petit, le climat politique répressif et l'insécurité économique amènent de nombreux Vietnamiens à suivre les « hoas », et à fuir leur pays.

Paradoxe et symbole, dans les camps de réfugiés de Thaïlande ou de Malaisie, se retrouvent côte à côte par milliers, des Chinois, des Laotiens, des Cambodgiens qui ont fui à tour de rôle leur pays d'origine ou leur pays d'adoption. Qu'ils aient fui le Cambodge avant ou après l'arrivée des Khmers rouges, le Vietnam avant ou après les guerres avec la Chine et le Cambodge... Dans de telles conditions, il n'est pas étonnant que les indications de nationalités recueillies par les organismes de secours soient le plus souvent approximatives. Toutefois, pour l'« Indochine », 1 400 000 réfugiés vivants seront enregistrés (400 000 à 500 000 « hoas », 600 000 Vietnamiens, Laotiens et Cambodgiens), au bas mot.

Des camps au ghettos, du ghetto à l'intégration

Depuis 1975, la France a recueilli plus de 100 000 réfugiés d'Indochine (5). Tous ne sont pas devenus aussitôt restaurateurs ou commerçants, loin s'en faut. Même si de nombreux « privilégiés » sont venus placer leurs économies sous des cieus plus hospitaliers, ils ne représentent que la minorité. Il est prudent de ne pas tomber dans le piège raciste des globalisations à outrances, en attribuant à des grou-

pes ethniques et culturels telle ou telle « qualité » sociale, telle position de classe.

Les rares statistiques montrent bien que les réfugiés du Sud-Est-Asiatique sont loin d'être des privilégiés... Quarante-cinq pour cent de ceux qui étaient cadres dans leur pays d'origine sont devenus des travailleurs manuels, seuls 5% se sont maintenus dans une situation professionnelle semblable. Quarante-trois pour cent de l'ensemble des réfugiés, cette fois, n'ont pas de qualifications un tant soit peu élevées... bien qu'au sortir des camps il y avait de nombreux étudiants. L'immense majorité est employée dans la manutention, la production artisanale, la confection et le service. Dans le domaine du logement, ils sont plus que les autres victimes de la pénurie et de la promiscuité. Ainsi, d'après l'I.N.S.E.E., 80% des logements parisiens habités par des Asiatiques sont considérés comme « surpeuplés ».



La spéculation et l'exploitation n'ont pas de frontières, on le sait. Une natte, dans une tour du XIII^e arrondissement à Paris, se négocie jusqu'à 1 500 F par mois (l'emplacement est loué parfois à trois locataires par roulement). Autre exemple, dans la confection textile, il n'est pas rare de voir des hommes travailler 16 heures par jour, 7 jours par semaine, pour 2 700 F par mois et l'espoir d'obtenir de « vrais faux-papiers » en règle, au bout du « contrat ». Certaines « traditions », on le voit, s'accrochent mal du Code du travail et des conventions collectives...

Des raisons culturelles très fortes et l'expérience des aléas de la politique poussent les communautés de réfugiés asiatiques à ne pas porter leurs problèmes sociaux au grand jour. Le poids de la tradition rend ici un service énorme aux exploités quels qu'ils soient... Et dire que des imbéciles se félicitent d'une « intégration réussie » en compa-

raison « des problèmes que posent les maghrébins »... Bien sûr le racisme à l'encontre des Asiatiques est sans doute moins démonstratif qu'à l'égard des Africains. Il faut ici constater que la valeur symbolique « anticommuniste » de ces communautés réfugiées du Cambodge et du Vietnam les a sans doute sauvées un temps des foudres de l'extrême droite !

La vigilance doit pourtant rester de mise, car déjà certains affûtent pour demain « la menace d'un péril jaune ». Ici tout se mélange, l'exotisme sordide, les fantasmes à l'américaine et l'ignorance.

Malheureusement, les « progressistes » français n'échappent pas aux réflexes de méfiance, ou de rejet. Peut-être ont-ils intégrés l'argumentation de la droite sur le sujet. A moins qu'un complexe ne les mine : le réfugié asiatique n'a-t-il pas été le témoin direct du naufrage des théories de la gauche des années soixante-dix ? « Ne pas désespérer Phnom Penh ou Hanoi », disaient-ils...

Les libertaires, et tous ceux qui se réclament d'une démarche humaniste et sociale doivent éviter le piège qui est aujourd'hui tendu par les faiseurs de ghettos et les spéculateurs de la haine.

Il faut rattraper le temps perdu et tisser avec l'immigration asiatique des liens de solidarité aussi forts que ceux établis avec l'immigration méditerranéenne ou africaine. Il faut développer les échanges intercommunautaires et assurer une intégration rapide.

Au niveau culturel et social, il faut prendre de vitesse la logique du ghetto.

Vô CHINH-PHŪ

(1) Chiffres en pertes humaines officiellement reconnus par les Américains (« Congress and the nation »).

(2) Sans parler des 200 000 tonnes sur le Sud et des 400 000 tonnes sur la piste Hô Chi Minh, en 6 mois.

(3) Cela n'a pas empêché un bon nombre de continuer leurs affaires, puisque dans le Sud cohabitait un marché d'Etat et un marché privé.

(4) Cette guerre aura effectivement lieu. La Chine voulant « donner une leçon » aux Vietnamiens « expansionnistes », mais surtout aider les Khmers rouges en sérieuse difficulté face à l'invasion du Cambodge... Il faut noter que parmi les réfugiés du Vietnam se trouvent beaucoup de jeunes fuyant le service militaire, qui dans de telles conditions et par sa longueur ne doit pas laisser que de « bons souvenirs ».

(5) En majorité Cambodgiens, du moins officiellement.

O.T.A.N.

On apporte les missiles...

RONNIE et Gorby se sont serré la luche. Y s'en est trouvé pas mal pour dire que c'était sur notre dos à nous, européens. Et ben y s'en est passé des choses depuis ! Il est question que les Français et les Englèches construisent un missile ensemble et puis c'est pas tout, il est question aussi qu'y ait plus de coopération entre la France et l'Allemagne.

Alors ça va nous mener où tout ça ? Hein ? Y z'ont dit que ça serait bien pour « le futur conseil de défense ». Ça alors ! Pour un peu on croirait que la vieille Europe est en train de mettre au point sa « défense » à elle. Tiens ! Hier y z'ont signé, demain en fait un missile... et tout un tas d'autres trucs d'ailleurs.

Et vous savez ce qu'on trouve quand on cherche où y veulent aller comme ça ? Ben ils le disent carrément pourquoi ! Alors là mon bon lecteur, assis-toi et fouts-toi bien à l'aise parce que moi je vais carrément le répéter ce qui z'ont raconté les gouvernements français et allemands. Y z'ont dit qu'y veulent « une plus grande solidarité dans le cadre de l'O.T.A.N. », dont la France ne fait toujours pas partie officiellement !

On resserre les rangs à ce qu'on dirait. Ça s'agit de dans les états-majors. Ouai ! parce que c'est pas tout ça aussi... Le 14 décembre, y a eu un accord entre Israël et les Etats-Unis : y z'ont dit qu'il était « similaire à celui des membres de l'O.T.A.N. », et pour dix ans. C'est pas rassurant de voir que les militaires n'ont pas peur des krachs ? Ben ouais y se sont serré la luche et c'était sur le dos de toute la planète. Et quand y se faisaient la gueule c'était pareil.

Elysard FRONTEUR

MUSIQUE

Blues parisien

A une semaine de différence sont morts Clifton Chenier et Marguerite Yourcenar. L'unique représentant féminin de l'Académie française avait traduit en français des blues, et Clifton les chantait en anglais comme en patois français de la Louisiane, s'accompagnant à l'accordéon (1).

En France, question blues en direct, la part est plutôt congrue. Les quelques concerts annuels nous laissent sur notre faim, quand ils ne laissent pas les organisateurs sur la paille ! Alors, à part aller chez nos voisins hollan-

dais ou en Grande-Bretagne et attendre les festivals français de l'été que faire pour écouter « à chaud » du blues ?

A Paris, il existe une solution qui est double : un bout rive droite et l'autre, bien sûr, rive gauche !

Utopia officie pour le plus grand bien du blues, mais aussi du bluegrass et du country, au coin de la rue de l'Ouest et de la rue de Niepce dans le XIV^e, près du métro Pernety (tél. : 43.22.79.66). Quand de « grands noms » sont annoncés il vaut mieux réserver dans ce café au service de la

musique, où l'année dernière j'ai eu le plaisir de (re)découvrir Katie Webster, pianiste et chanteuse de la Louisiane (2).

Pour l'autre rive, à deux pas du métro Stalingrad, c'est le Blues du Nord qui a ouvert au 19 de la rue Caillé (tél. : 42.39.00.77). Le blues c'est seulement le mercredi soir avec Patrick Verbaeck, la Bande du blues et leurs invités, autrement c'est du reggae. Le blues du Nord fait suite à Be Bop Bar, situé près de la place de l'Opéra et fermé par Pasqua and Co !

Heureusement que ma tasse de thé c'est le blues car les lieux dédiés exclusivement à cette manie musicale ne courent pas les rues. Sur les boîtes de jazz, beaucoup plus nombreuses, il y a beaucoup à dire et pas toujours du bien ! Pour le blues à Paris on peut pour un prix raisonnable écouter de la bonne musique, tout en sirotant un verre. Pourvu que ça dure.

Thierry (« Blues en liberté »)

(1) Radio-Libertaire lui a rendu hommage dans son émission « Blues en liberté » du mardi 15 décembre.

(2) Ancienne pianiste de l'orchestre d'Otis Redding, comme des premiers disques de Lighting Slim ou Slim Harpo.



Les frères Chenier (Photo A.S.).

NOTE DE LECTURE

Sorel, marxiste quand même

ON connaît la destinée contradictoire de Georges Sorel (1847-1922). Lu, sinon reconnu comme l'un des leurs, par les fascistes Mussolini ou Primo de Rivera, salué en son temps par les marxistes italiens comme Gramsci ou Labriola, il est revendiqué par les uns de familles politiquement opposées, dénoncé par les autres au sein de ces mêmes familles. La trajectoire de Sorel ne manque pas elle-même d'ambiguïtés puisqu'après s'être fait le théoricien du syndicalisme révolutionnaire (il était l'ami de Pelloutier, de Delesalle et de bien d'autres), il flirta quelque peu avec l'Action française royaliste puis se fit le chantre de Lénine. Attitude typique d'un intellectuel en mal de pouvoir ? Oui, sûrement... si Sorel ne s'était constamment tenu à l'écart de toute formation partidariaire et n'avait jamais brigué quelconque honneur ni sinécure politicienne. Voilà qui finit de compliquer l'analyse !

Un Proudhon fasciné par le marxisme ?

De fait, Sorel rappelle une autre figure du socialisme en France : celle de Proudhon, dont il se réclame parfois et qu'il cite souvent. Proudhon dont la pensée riche et complexe ne manque pas de méandres, ni même de contradictions (anarchiste, il se fait à la fin de sa vie l'avocat d'un système fédéraliste et décentralisé où le mot d'Etat est utilisé avec beaucoup d'ambiguïtés), et dont les actions tâtonnent parfois (il se fait élire au Parlement, mais il s'auto-critiquera quasi-immédiatement). Ce Proudhon qui influença paradoxalement Péguy, les tenants d'un catholicisme social et même des groupes fascistoïdes.

Mais Sorel serait un Proudhon fasciné par le marxisme, ce que Proudhon ne fut jamais. De plus, Sorel se réclame du marxisme à une époque où ce n'était historiquement plus permis après les expériences de la Première Internationale, le comportement de Marx et de ses acolytes, et après les apports de Bakounine ou de Kropotkine — acquis dont n'avait pu bénéficier Proudhon dans sa démar-

che. Comme l'écrit en 1916 l'anarchiste Osugi Sakae (qui n'est en rien le « sorélien » japonais, comme se risquent pourtant à le prétendre Robert Paris dans l'ouvrage cité infra), Sorel « a cherché dans Proudhon une confirmation théorique de sa révision des auteurs marxistes mais dans un esprit totalement marxiste ». Sorel a fait l'inverse de Daniel Guérin, il a essayé d'injecter de l'anarchisme (du proudhonisme, de l'anarcho-syndicalisme) dans le marxisme comme celui-là essaya d'injecter du marxisme dans l'anarchisme.

Sorel est issu d'une famille bourgeoise, c'est un ingénieur des Ponts et Chaussées. Sa situation de technocrate puis de retraité théoricien le range parmi les intellectuels coupés de certaines réalités, contrairement à Proudhon. Sa formation de technicien est assurément ce qui l'a poussé à trouver séduisante dans les premiers temps la logique mécaniste du marxisme, même s'il l'a ultérieurement dénoncée en critiquant l'interprétation qu'en faisaient les épigones marxistes d'alors comme Guesde ou Lafargue. Du reste, on peut trouver dans cette dénonciation en forme d'exorcisme une confirmation a contrario de cette séduction.

Georges Sorel en son temps

Sorel ne devrait-il pas être pris comme il est, en se méfiant de toute grille d'interprétation trop rapidement pré-établie ? C'est ce qu'ont tenté de faire, avec diverses fortunes suivant les auteurs, les participants du Colloque « Georges Sorel en son temps » qui s'est tenu à Paris en mai 1985. De l'ouvrage collectif qui en résulte on ne se formalisera pas du sort réservé à l'anarchisme et au mouvement anarchiste, lesquels sont relégués en notes de fin de texte ou à peine effleurés à travers des personnages comme Pelloutier — là, il était vraiment difficile de faire autrement tant les militants libertaires ont marqué les débuts du syndicalisme français dans lequel

baignait Sorel. Doit-on espérer autre chose d'une intelligentsia soumise à des médias et à quelques porte-paroles rassis qui matraquent la confusion anarchisme = terrorisme ? Du moins il n'y a pas dans ce livre de mésinterprétation criante de l'anarchisme. Au-delà de cette consolation bien timide, peut-on alors en conclure que le sujet effraie certains parce qu'il n'a rien perdu de son actualité ?

En fait, la richesse de ce livre ne réside pas tant dans la pensée de Sorel lui-même, dont « presque toute l'œuvre est une série désordonnée de critiques à l'égard d'auteurs célèbres dont il tire quelques phrases comme Proudhon, Nietzsche, Marx, Bergson », comme le dit encore Osugi Sakae, que dans la présentation analytique des divers contextes historiques et intellectuels. Car ceux-ci recourent bien souvent des débats qui sont encore à l'ordre du jour. Rendons au moins justice à Sorel sur ce point : c'est son sens des polémiques et des interrogations, c'est son vaste champ d'intérêt — de touche-à-tout si l'on adopte un jugement critique — et d'interférences (les contacts ou les réseaux tissés par ou autour de Sorel) qui permettent justement cette actualité.

Mais n'en faisons pas un anarchiste malgré lui. Sorel est bien celui qui déclara que l'agitation en faveur du pionnier de l'éducation libertaire, Francisco Ferrer assassiné par la réaction espagnole, était « dépourvue d'intérêt pour les ouvriers » (1909) ou encore, à propos de Bakounine, que « si celui-ci niait l'Etat, c'était avec l'arrière-pensée d'une dictature : Marx l'a montré parfaitement dans sa brochure de 1873. Ainsi la violence de Bakounine, c'est la violence mise à la disposition des politiciens » (lettre à Berth du 25 août 1906). Un marxisme en cache toujours un autre !

Philippe PELLETIER

Georges Sorel en son temps, sous la direction de Jacques Julliard et Shlomo Sand, 1985, Paris, Le Seuil, 485 pp.

Programmes de Radio-Libertaire (89.4)

Jeu 24 décembre

- « 89.4 le matin » (10 h à 12 h) : actualité, faits divers et invités.
- « Mon nom est personne » (12 h à 14 h) : cinéma et théâtre.
- « Si vis pacem » (18 h à 19 h 30) : l'antimilitarisme avec l'Union pacifiste de France.
- « Paris au ras des pavés » (19 h 30 à 20 h 30) : histoire sociale de Paris, avec Gérard Conte.
- « Les courants d'arts s'envolent... » (20 h 30 à 22 h 30) : peinture, arts plastiques, photographie...
- « Epsilon » (22 h 30 à 1 h) : rock et dossiers.

Vend 25 décembre

- « Music Hall » (10 h à 12 h) : magazine des spectacles, animé par l'équipe du T.L.P.-Déjazet.
- « H. comme hasard » (12 h 30 à 14 h) : sciences, mathématiques et poésie font parfois bon ménage.
- « Enlirez-vous » (15 h 30 à 17 h) : littérature.
- « Radio-Espéranto » (18 h à 19 h) : la langue internationale.
- « L'invité du vendredi » (19 h à 21 h) : la Ligue des droits de l'homme et l'Union rationaliste y tiennent leur tribune.
- « A bâton rompus » (21 h à 22 h 30) : invités au gré de l'humeur et de la fantaisie de l'animateur.
- « Honky-Tonk » (22 h 30 à 3 h) : jazz et propos insoumis avec les auditeurs.

Samedi 26 décembre

- « Le père peinar » (10 h 30 à 11 h 30) : un mauvais moment à passer pour l'engaement autoritaire.
- « Chronique syndicale » (11 h 30 à 13 h 30) : la première heure sera consacrée à un hommage à Jean Maitron (débat à 16 h à la librairie du Monde libertaire) ; une militante du Syndicat des travailleurs corses ; Chirac et les kiosques.
- « De bouche à orteils » (14 h 30 à 16 h 30) : magazine de la chanson avec des invités.
- « L'amarante » (16 h 30 à 17 h 30) : consommation et cadre de vie.
- « Musics in the glen » (17 h 30 à 18 h 30) : musiques et folklore irlandais.
- « Médecine et santé » (18 h 30 à 20 h 30) : revue de presse.
- « Jazz en liberté » (22 h 30 à 24 h) : poussée free.

Dimanche 27 décembre

- « Ua yu guang bô » (8 h à 10 h) : émission culturelle et d'informations en langue chinoise.
- « La matinée anticléricale » (10 h à 12 h) : propos pieux avec la Libre Pensée.
- « Folk à lier » (12 h à 14 h 30) : rétrospective de 1987.
- « Le magazine libertaire » (18 h 30 à 20 h 30) : les femmes de 40 ans.
- « Rouge profond » (20 h 30 à 22 h 30) : fantastique.
- « Mag, Mag, Mag » (22 h 30 à 1 h) : rock et musiques progressives.

Lundi 28 décembre

- « Chronique du lundi » (12 h à 14 h) : magazine de l'actualité et dossiers chauds.
- « Ça urge au bout de la scène » (20 h 30 à 22 h) : magazine sur la chanson française.
- « Humeur criminelle » (22 h à 24 h) : roman noir et polar.
- « Onde noire » (24 h à 2 h) : l'univers musical et culturel jamaïcain.

Mardi 29 décembre

- « Bibliomanie » (12 h à 14 h) : littérature.
- « Micro-climat » (18 h à 19 h 30) : le rallye Paris-Dakar (faut-il tirer sur l'ambulance ?).
- « La clé de 13 » (19 h 30 à 20 h 30) : parole aux associations.
- « Radio-Libertaria » (20 h 30 à 22 h 30) : analyse libertaire de l'actualité proposée par des militants de la C.N.T.-A.I.T.
- « Blues en liberté » (22 h 30 à 1 h) : l'œuvre de John Lee Hooker et une demi heure de Soul music !



COLLABORATION DE CLASSES

« Deuxième gauche » et capitalisme (1^{ère} partie)

Ce voyage au sein de la « deuxième gauche », auquel nous invite notre compagnon, se divisera en deux parties. Dans les lignes qui suivent, il analyse les origines de cette idéologie de collaboration de classes, puis aborde la première tentative pour l'imposer. La semaine prochaine, la suite et la fin de l'article envisageront les différentes stratégies de la « deuxième gauche » et les bénéficiaires du discours.

Le comité de rédaction

Il n'est pas inutile, au seuil de cette année 1988 qui verra le renouvellement des grands leaders syndicaux, de revenir sur les discours et les pratiques confédérales en vigueur, pour en restituer la cohérence, tenter de les infléchir ou les combattre. Et si la direction cégétiste attire tout particulièrement notre attention dans ce contexte, c'est que les relais politiques qu'elle s'est assurés et les projets spécifiques sur lesquels elle a assis sa réputation, par-delà le champ proprement syndical, lui ont fourni une identité idéologique d'ailleurs consacrée par les médias sous le nom de « deuxième gauche » — en opposition à la « première gauche » prétendue ancienne et archaïque. Si cette identité a donné lieu à de larges analyses critiques dans ces mêmes colonnes, en particulier depuis le fameux rapport Moreau, les commentaires trop souvent atténuent l'originalité dangereuse de ce discours confédéral pour partager l'histoire cégétiste en deux périodes, dont l'une, féconde et généreuse en projets sociaux, porterait l'empreinte du syndicalisme révolutionnaire, et dont l'autre, temps de reniement, s'organiserait autour du recentrage conçu comme retournement et trahison.

Or il est difficile et peu satisfaisant de considérer le recentrage comme une « chute » mettant fin à une période de « pureté » originelle ; une étude rétrospective accuse bien plutôt une permanence des grands thèmes confédéraux. Mais d'une part, elle nous incite à mettre en perspectives leur émergence et leur formulation ; et d'autre part, bien que soulignant leur continuité, elle ne nous livre pas une image monolithique de cette « deuxième gauche » assez souple pour avoir su expérimenter diverses stratégies (du côté politique avec Delors et le rêve d'une « nouvelle société », du côté syndical à travers le discours d'Eugène Descamps, puis de la direction mairiste). Les pires adversaires sont les protéiformes : ce constat représente un stimulant des plus aigus qui veut frapper fort en visant juste, et la perspective peu engageante d'une C.F.D.T. demeurant, même après le départ de Maire, sous le contrôle d'une fraction moderniste, doit nous inciter à réitérer la contre-attaque idéologique appropriée.

Une société « réconciliée »

C'est en s'appuyant sur le thème de l'autogestion que la Confédération française des travailleurs (C.F.D.T.) s'est conquis un « public » syndical et politique : or, cette originalité qui semblerait rapprocher la centrale des traditions socialistes, ou même libertaires, les plus anciennes, les plus ancrées dans le mouvement ouvrier, occulte l'influence énorme de l'idéologie personnaliste et humaniste chrétienne (1) sur les hommes qui, au sein du groupe mi-clandestin Reconstruction, préparaient dans la C.F.T.C. l'avènement d'un syndicalisme « neuf ». En effet, c'est en vertu de leur formation chrétienne que Paul Vignaux, ou René Mathevet, pour n'en citer que deux parmi les plus influents, partageaient avec Mendès-France, dans les années cinquante, le souci d'une pédagogie rapprochant gouvernants et gouvernés. Et comment ne pas voir un corollaire logique de cette exigence dans le souhait d'un rapprochement entre employeurs et employés ? Souhait exprimé bien longtemps avant le recentrage : pour sa part, Eugène Descamps, militant C.F.T.C. qui devait devenir secrétaire général de la C.F.D.T., et qui croyait en la réunification syndicale du « corps mystique » de la classe ouvrière, semble avoir cru aussi en la réconciliation messianique de la société — jusqu' alors divisée en classes — avec elle-même. Au regard de ce « grand dessein », peu importaient la forme et les modalités qui caractériseraient la réconciliation « organique » d'une société divisée. Et c'est sans doute pourquoi Descamps, dans une déclaration de 1961 où apparaît cette expression promise à une fortune énorme, associe dangereusement cogestion et autogestion, initiant une ambiguïté destinée elle aussi à faire florès : le militant ouvrier s'y prononce pour une économie concertée, plani-



Deux « bons » modernistes : J.-P. Bonichon et E. Maire.

fiée, où « le syndicalisme est prêt à assumer ses responsabilités jusqu'au "partage gestionnaire" ». Désormais, l'idée d'autogestion, dans l'acceptation confédérale, s'inscrit plutôt comme instrument d'une réconciliation de la société avec elle-même que comme avancée radicale vers la disparition du salariat et du patronat, optique historique de la Charte d'Amiens.

Cette projection à long terme, où se donne à lire, sous forme utopique d'ailleurs, toute une éducation éthique aisément reconnaissable, vient justifier dans le court terme des effets sociaux recherchés comme tels, de sorte qu'on ne peut prétendre y voir la perversion d'un discours « pur ». Deux déclarations séparées par dix-sept ans de pratiques syndicales témoignent à cet égard d'une permanence inquiétante : lorsque, en février 1965, un comité national extraordinaire des chimistes C.F.D.T. fait référence à l'autogestion, le texte produit en cette occasion explique : « C'est seulement dans la mesure où l'on reconnaît la nécessité de l'expression autonome, individuelle et collective, de la responsabilité et de la liberté des travailleurs, qu'on permettra à l'homme producteur d'être pleinement lui-même, de participer consciemment à une production sociale, de mettre au service de la collectivité sa pleine capacité. »



Jacques Delors.

A cette mise en avant de notions floues et fort abstraites telles que « l'homme producteur », la « collectivité », qui semblent extraire le salariat de son contexte capitaliste pour mieux donner à espérer en une réconciliation, fait écho un texte bien postérieur, dû à Edmond Maire qui affirme beaucoup plus franchement les conditions d'une productivité nouvelle, contre un patronat archaïque et ignorant de ses propres intérêts. En mai 1982, Maire déclare donc à l'Expansion : « Le patronat n'a pas encore compris que les nouveaux droits des travailleurs (l'expression dans l'entreprise) ne feront que mettre la France au même niveau que la plupart des pays industriels. Il ne veut pas admettre qu'aujourd'hui ce sont les salariés qui peuvent contribuer le plus à l'amélioration de la productivité ; à condition qu'on leur laisse des espaces de liberté

où ils coopèrent, au lieu d'être aux ordres de la hiérarchie. »

Le leader syndical ne ferait-il que déployer, un peu naïvement, un argumentaire propre à impressionner l'adversaire patronal dans le sens de l'approfondissement des droits nouveaux et en choisissant, pour mieux transmettre son message, un magazine fort lu des cadres et des chefs d'entreprises ? On ne peut vraiment trancher qu'après avoir opéré un détour par le contexte de l'après-guerre, puis de la décennie 1960-1970, période durant laquelle s'est élaboré un premier discours de « deuxième gauche » auquel Jacques Delors a vainement tenté de donner un débouché politique réel, en tant que conseiller de Jacques Caban-Delmas.

Le delorisme : une utopie technocratique

Nous avons parlé, cherchant à définir l'originalité cégétiste, de ce personnalisme grâce auquel les jeunes militants chrétiens s'étaient forgés une cohérence, et dont la formulation remontait aux années trente, indissociablement associée au « grand » nom d'Emmanuel Mounier. Or, le personnalisme représentait pour beaucoup la tentative d'une troisième voie entre libéralisme et communisme, symptôme d'une défiance profonde envers les désordres du capitalisme. Cette défiance, qui poussera certains Français vers l'extrémisme des Ligues, vers le fascisme, ou au contraire les convaincra de la pertinence d'un interventionnisme socialiste, actualise le grand mythe corporatiste d'une société « organique » tendant à conjurer toute tension, tout conflit. Mais ses formulations les plus élaborées y ajoutent l'idée d'une dynamique de la croissance qu'on voit prendre corps aussi bien à Vichy, autour du ministre de la Production industrielle Bichelonne, que dans la Résistance avec des hommes comme Mendès-France. Fait trop souvent ignoré, à la Libération les deux équipes fusionnent, tandis qu'on épure les seuls tenants d'un passéisme qui, dans l'opinion commune, restera caractéristique de l'idéologie pétainiste. Les économistes et « technocrates » qui se rencontrent, à partir d'origines si différentes semble-t-il, mais en fait sous un même horizon idéologique, donneront sa corollaire propre à la mise en œuvre du fordisme en France : méfiance à l'égard de libre-entreprise, planification « à la française », compatibilité nationale. De 1945 aux années soixante, ce sont eux qui animent le développement de l'appareil étatique et leur théorie de référence est le keynésianisme (2).

C'est dans ce contexte de reconstruction et de régularisation fordiste qu'une génération nouvelle, elle aussi formée par la défiance envers le libéralisme et inspirée par le personnalisme comme cohérence « alternative », va s'insérer pour jouer son propre jeu. Venu de l'idéalisme chrétien, fondateur du club Citoyen 60, militant C.F.T.C. puis C.F.D.T., Jacques Delors est chef du service des affaires sociales du Commissariat général au Plan de 1962 à 1969.

L'application des idées qu'il va progressivement développer tendrait à parachever le fordisme dans le sens d'une « rationalisation » des rapports sociaux et d'un contrôle poussé de la société à l'aide de techniques spécifiques : utopie technocratique s'il en est. A une époque où l'interprétation dominante de Keynes peut faire croire à une croissance ininterrompue, à la disparition des grandes crises, il rêve en effet de rendre la société aussi transparente que le sont prétendument les grands flux économiques après l'œuvre du maître de Cambridge. Il suffirait pour cela d'étendre la comptabilité nationale de l'économie au social, et c'est la grande utopie des « indicateurs sociaux » concernant la santé, la famille, l'éducation, la culture, qui permettraient, entre autres, de mesurer l'« adaptation au changement » des mentalités françaises. En outre, il s'agirait de compléter le modèle français de régulation sociale en initiant une pratique social-démocrate de négociations inspirées des contrats salariaux allemands. A ce projet dont les notions maîtresses seraient l'intégration, la codification et la prévision, la secousse imprévue de 1968 et la grande peur qui s'ensuit dans la bourgeoisie gaulliste vont donner un semblant de chance politique : une fraction au moins des classes dominantes, autour de Chaban-Delmas, nommé Premier ministre par le président Pompidou en 1969, croit trouver dans le « delorisme » une science de la prévision sociale, un nouveau panoptique à la Bentham d'où la société, visible et prévisible, s'avérait enfin contrôlable.

C'est l'époque où Jacques Delors et Simon Nora, ancien conseiller de Mendès-France, préconisent des « contrats de progrès » garantissant aux salariés, sur des périodes longues, une croissance échelonnée du pouvoir d'achat, contre l'engagement de recourir au dialogue et de s'en tenir aux procédures négociées. C'est aussi l'époque où, témoignant d'une lucidité qu'on ne lui verra plus guère par la suite, le *Nouvel Observateur* réagit à la politique deloriste d'intégration, sous la plume de Michel Bosquet : « (Delors) fit semblant d'offrir une importante concession aux syndicats quand, en réalité, il leur proposait cela même qu'il souhaitait leur faire accepter : la prédétermination des augmentations de salaires... Le but n'est pas d'enlever aux syndicats toute liberté de manœuvre. Le but, c'est d'enfermer les syndicats dans leur rôle de négociateurs afin qu'ils deviennent "une grande force tranquille", "une force d'ordre" ». »

Tout y est... même, si l'on ironise, cette « force tranquille » qui, une dizaine d'années plus tard, tentera de donner une portée nouvelle à l'idée d'un grand consensus social, avec Jacques Delors ministre cette fois...

Philippe CHAILAN
(Gr. Benoît-Broutchoux)

(1) Marc Prévotel, Cléricalisme moderne et mouvement ouvrier, *Volonté Anarchiste* n° 20-21, en vente à la librairie du Monde libertaire (35 F).